

Empreintes

Avril - Mai - Juin



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 13



Dossier :

L'Organisation des services
Municipaux

Pêle-mêle





La vie de la commune bat son plein

Avec les travaux qui se poursuivent à un rythme soutenu et les nombreuses activités qui sont proposées par les associations et la municipalité, la vie de la commune bat son plein. Malgré une météo peu régulière ces dernières semaines, l'été est bien là, l'heure des vacances a sonné pour les enfants des

écoles, collèges et lycées et les centres de loisirs municipaux prennent le relais avec l'organisation de séjours, de sorties et d'activités très variées pour les mois de juillet et août.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la réforme des collectivités territoriales votée en décembre 2010 par le parlement entre en application et fait débat avec notamment deux choix qui s'opposent, celui de transformer l'actuelle Communauté Urbaine de Marseille en Métropole où de rejoindre un futur Pôle Métropolitain. Deux choix qui aujourd'hui divisent les élus au-delà des clivages politiques habituels. Pour nous la question est simple, quel est l'intérêt de la commune et de ses administrés dans le choix qui sera fait ? La question n'est pas encore complètement tranchée mais le risque est réel, celui de voir encore éloigner les citoyens des lieux de décision, d'un côté une Métropole qui n'apportera rien de plus qu'un transfert de pouvoirs et de l'autre un Pôle métropolitain dont seules les grandes lignes et les grands domaines sont définis à ce jour mais qui donne beaucoup d'espoir dans la volonté de répondre aux besoins des administrés si on travaille à son contenu. Ce début de juin notre commune a vu une partie du personnel débrayer symboliquement pendant une heure pour réclamer une augmentation de leur pouvoir d'achat. Défendre son pouvoir d'achat est une préoccupation que partage l'ensemble des salariés de notre pays et ils ont raison. Pour autant il ne faut pas se tromper de porte... C'est bien le gouvernement qui doit répondre à cette demande de revalorisation du pouvoir d'achat des fonctionnaires au lieu de décider du gel des salaires dès 2011... Les municipalités ne peuvent pas répondre en dehors de leurs compétences, à la place de l'état. C'est ainsi qu'elles ne peuvent agir que sur les primes, les indemnités, les avancements en grade et en échelons et les avantages sociaux, autant d'éléments de salaires qui évoluent, vous trouverez l'essentiel des choix de notre gestion dans le dossier spécial de ce magazine.

À cette phase de mi-mandat après le bilan de ce qui a été fait et des dossiers en cours j'ai proposé des réajustements de délégations pour l'ensemble de l'équipe municipale afin de permettre à chacun et chacune de trouver sa juste place dans la poursuite de la réalisation de nos engagements. Vous trouverez en page 3 les nouvelles répartitions.

Je vous souhaite à tous et toutes de bonnes vacances d'été profitant de rencontres en famille et entre amis.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Compte rendu du Conseil Municipal	2
Carnavals	4
Social - Éducation - Emploi	6
Nos seniors ont montés les marches... Quand l'emploi n'a pas d'âge - La préparation de l'été au Centre de Loisirs - La kermesse de l'école - La baptême de l'école maternelle	
Souvenons-nous : La place des Aires	9
Travaux - Urbanisme - Sécurité	10
Réunion de sécurité - Travaux	
Au quotidien...	11
Cet été, sortez des rails ! - Sauvetage pour les chèvres - Plan canicule	
Vie Locale et Citoyenne	12
L'accueil des nouveaux arrivants - Visite de Mgr Dufour, archevêque d'aix et Arles - Rencontre avec les acteurs du BTP	
DOSSIER : Les services Municipaux	13
Vie Associative	17
Journée hommage au bénévolat associatif Préparation du Forum des Associations	
La Communauté Urbaine de Marseille	18
Fond de concours pour la salle de gym La gestion de l'eau - l'antenne de la CUM se déplace	
Zoom sur : La nouvelle caserne	19
Environnement	20
Calanques propres - Qualité des eaux de baignade - Le chantier d'assainissement	
Culture - Festivités	22
Le Vide Grenier au boulodrome - Un 18 juin de mémoire pour les enfants Cérémonie du 8 mai - La fête de la musique	
Spécial programme zone des Coullins	24
À noter	26
Agenda	27
État Civil - Nouveaux Commerces	28
Libre expression Municipale	

Empreintes - N°13

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. G. Monsabert - 13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION : Albatros
PHOTOS : Albatros - P. Magoni - E. Gianati - Sanaz
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
IMPRESSION: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 juin 2011

Secrétaire de séance : Sabrina BENKENOUCHE

Convention "Saison 13" pour l'année 2011-2012

(Rapport Sabine Coirre)

Favorisant sa programmation annuelle, cette convention de coopération culturelle passée avec le Conseil Général permet à la commune d'accéder à un catalogue de spectacles et favorise sa programmation annuelle. Le Conseil Général prend en charge 50 % du coût du spectacle afin d'inviter les communes à élaborer de véritables saisons culturelles destinées à une meilleure sensibilisation des publics.

Adopté à l'unanimité

Admission de produits irrécouvrables

(Rapport Hubert Macone)

Suite à un dossier adressé par Monsieur le comptable du Trésor Public concernant des débiteurs insolvable de la commune, il est demandé à la commune de se prononcer sur une admission en "pertes pour créances irrécouvrables". Les motifs invoqués par le comptable du Trésor sont pour l'essentiel qualifiés de poursuites infructueuses. L'ensemble de ces produits irrécouvrables représente un montant de 613.93 €

Adopté à l'unanimité

Définition des biens amortissables et durée des amortissements

(Rapport Hubert Macone)

Il s'agit d'une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens (logiciels, équipements, matériels, mobiliers, véhicules...) et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement. Cette décision vise à adopter un nouveau plan d'amortissement.

Adopté à l'unanimité

Délégation du Conseil Municipal au Maire

(Rapport Hubert Macone)

Dans un souci de simplification administrative et de rapidité d'exécution, le Conseil Municipal peut déléguer au Maire les missions complémentaires prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales. Afin de tenir compte des évolutions réglementaires successives, cette délibération permet d'actualiser en une seule et même délibération le régime des délégations au Maire.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au Conseil Général pour les Travaux de proximité 2011

(Rapport Hubert Macone)

À l'issue du 1^{er} examen par les agents de la Direction de la vie Locale du Conseil Général, nous avons été alertés sur le fait qu'un des 4 dossiers de Travaux de proximité 2011 risque de ne pas rentrer tout à fait dans les orientations annuelles du conseil général. Un 5^{ème} projet doit être soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Il s'agit du projet de réhabilitation du parvis et de l'entrée de la Salle Polyvalente Adrien Ricaud pour un montant subventionnable de 90.000 € TTC, soit une subvention demandée de 60.000 € TTC.

Adopté à l'unanimité

Adhésion au syndicat mixte d'accueil des gens du voyage

(Rapport Michel Illac)

Pour permettre, à partir du projet envisagé par les communes de Châteauneuf-les-Martigues et de Gignac-la-Nerthe déjà regroupées en syndicat intercommunal, la création d'une aire d'accueil des gens du voyage de 45 places commune à Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Ensues-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe et Sausset-Pins, il convient d'autoriser notre commune à adhérer par extension à ce syndicat intercommunal. Notre commune contribuera à son financièrement à hauteur de 14,20 % du budget global de ce syndicat.

Adopté à l'unanimité

Approbation de la délégation de Service Public Simplifiée

(Rapport Marianne Delaforest)

Au terme d'une mise en concurrence établie selon le code des Marchés Publics des Collectivités Territoriales, il a été décidé de retenir la société EURL MANDON comme délégataire de service public simplifié pour l'affermage du marché forain de la commune.

Pour 22, Contre 5, Abstentions 0

Avis du Conseil Municipal sur le maintien d'un adjoint dans ses fonctions

(Rapport Michel Illac)

Un réaménagement des délégations est programmé au sein de l'équipe Municipale afin de tenir compte des projets nouveaux et des dispositions de chacun des adjoints et conseillers. Il a notamment été mis fin à la délégation Éducation, Jeunesse, et Petite Enfance, confiée le 25 mars 2008 à Madame Géraldine Cuda, 4^{ème} adjointe au Maire. Une décision relative au maintien de la 4^{ème} adjointe est soumise au vote du Conseil Municipal.

Pour le maintien 11, Contre le maintien 13 Abstentions 3

Avis du Conseil Municipal sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

(Rapport Michel Illac)

Par courrier du 22 avril 2011, M. Le Préfet des Bouches du Rhône a présenté le Schéma Départemental de Coopération intercommunale qui préconise la fusion de 13 syndicats intercommunaux ayant pour mission la gestion des massifs forestiers. Le comité syndical du SIER s'est réuni en comité le 20 mai 2011, et a examiné le projet de fusion. Il a émis un avis défavorable à l'unanimité. Par cette délibération, le Conseil Municipal se prononce sur cette proposition.

Pour 0, Contre 25, Abstentions 2

Autorisation donnée au Maire pour l'acquisition de parcelles cadastrées

(Rapport Frédéric Ounanian)

Dans la zone des calanques, la couverture GSM est incomplète sur le secteur du petit Méjean et Grand Méjean. La parcelle D 865 a été diagnostiquée comme celle offrant les meilleures garanties pour couvrir cette zone. Il est proposé d'autoriser M. le Maire à effectuer les négociations et démarches nécessaires à l'acquisition foncière de cette parcelle.

Adopté à l'unanimité

Dans un autre secteur de la commune, à Val de Ricard, il existe une ancienne décharge de déchets inertes située sur la parcelle AB 29. Afin de lutter contre les décharges sauvages et aussi pour se prémunir de tout départ de feux, il est proposé d'autoriser M. le Maire à effectuer les négociations et démarches nécessaires à l'acquisition foncière de cette parcelle.

Pour 22, Contre 0, Abstentions 5

Autorisation donnée au Maire pour la mise en œuvre du droit de préemption urbain sur la parcelle AX N° 141 sise à Figuières

(Rapport Frédéric Ounanian)

Considérant la nécessité de développer les équipements d'intérêts collectifs dans le quartier des Figuières, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a délégué à la ville d'Ensues la Redonne son droit de préemption afin d'acquérir la parcelle cadastrée section AX N° 141 pour un montant de 10.660 €.

Adopté à l'unanimité

Création de poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe non titulaire occasionnel

(Rapport Michel Illac)

Les besoins de la commune nécessitent un renfort en personnel afin de répondre au surcroît de travail au sein du centre de loisirs. Il s'avère donc nécessaire de créer un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe non titulaire à titre occasionnel et d'autoriser le Maire à engager par recrutement direct en tant que de besoin.

Adopté à l'unanimité

Indemnité de conseil allouée au comptable public de la commune (Rapport Michel Illac)

Les prestations allouées au comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur municipal donnent lieu au versement, par la collectivité, d'une indemnité dite "indemnité de conseil". Compte tenu du changement récent de comptable du Trésor et de l'arrivée de M. Paul TETARD, il s'avère nécessaire de prendre une nouvelle délibération relative à cette disposition. **Adopté à l'unanimité**

Modification du tableau des effectifs. (Rapport Michel Illac)

Pour faire suite à un décret relatif au cadre d'emplois des chefs de service de Police municipale, il convient d'actualiser le tableau des effectifs. Les nouveaux grades sont les suivants : Chef de service, Chef de service principal de 2^{ème} classe et Chef de service principal de 1^{ère} classe. Précisons que la dépense est prévue au budget communal chapitre 012.

Adopté à l'unanimité

Motion pour la Défense des Services de la Protection Sociale

(Rapport Hubert Macone)

Nous avons été alertés par des administrateurs de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) sur le projet 2011-2013 de restructuration élaboré par leur Direction. Une des conséquences pour notre commune serait la suppression des permanences qui permettraient aux administrés de bénéficier de ce service sur le territoire de la commune sans avoir à se déplacer. Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ces dispositions qui menacent ce grand service public dont nous avons tous besoin.

Pour cette motion 25, Contre cette motion 0, Abstentions 2



Modifications des attributions des délégations aux élus

À mi-mandat un réajustement de la répartition des délégations que le Maire accorde à ses conseillers a été décidé. Comme vous le savez, notre équipe a choisi de déléguer des compétences à l'ensemble des conseillers de la majorité permettant ainsi à chacun de s'impliquer dans les divers domaines. Après 3 ans, comme je m'y étais engagé avec mon équipe en début de mandat, nous avons fait l'analyse du fonctionnement de chaque délégation, de l'état d'avancement des réalisations et des services, certains étant terminés, d'autres en cours ou pas encore démarrés. C'est ainsi que cette analyse ajoutée au souhait de certains élus de changer de délégation et à la réelle disponibilité de chacun a conduit à réajuster la répartition des délégations par retrait, ajout, allègement ou changement.

Ci-dessous les nouvelles répartitions :

Michel ILLAC, le Maire

Frédéric OUNANIAN, 1^{er} adjoint :

Urbanisme - Environnement - Littoral
Ports de Plaisance - Eau - Assainissement
Développement Durable

Martine MATTEI, 2^{ème} adjointe :

Social - Emploi - Seniors

Hubert MACONE, 3^{ème} adjoint : Finances
Développement économique - Service Public

Hélène VARRE, 4^{ème} adjointe* :

Éducation - Jeunesse - Petite Enfance

Marcel TURCHIULI, 5^{ème} adjoint :

Sécurité - Cimetière - Transport - Voirie - Travaux

Marianne DELAFOREST, 6^{ème} adjointe :

Loisirs - Animations - Cérémonies - Tourisme

Mohamed BEHAIRI, 7^{ème} adjoint :

Sports - Vie associative

Sabine COIRRE, 8^{ème} adjointe :

Culture - Patrimoine - Nouvelles Technologies

Bernard PICHARD, Conseiller :

Environnement - Littoral - Ports de Plaisance

Paulette LOPEZ, conseillère :

Seniors

Christophe BUONO, conseiller :

Travaux - Voirie

Hélène FRANCESCHI, conseillère :

Emploi

Cédric RAFFIER, conseiller :

Jeunesse

Philippe TIRAN, conseiller :

Travaux - Voirie

Karen DOSSETO, conseillère :

Petite Enfance - Éducation

Thierry SOUMAHORO, conseiller :

Sport - Correspondant Défense

Sabrina BENKENCHE, conseillère :

Culture - Lecture Publique

Christelle OLIVA, conseillère :

Jeunesse

* Cette désignation aura lieu lors du prochain conseil municipal

04 Carnavals: Tous les déguisements sont permis !



À la crèche :

Le jardin est dorénavant le lieu idéal pour un tel rassemblement, grâce à la tonnelle pouvant abriter les plus jeunes ... et le goûter !

Un grand moment pour les tous petits, et pour le personnel d'encadrement qui s'est aussi magnifiquement déguisé pour accueillir les parents dans la joie et la bonne humeur.

Félicitations à tous pour le travail en amont qui a permis de confectionner costumes et gâteaux par le biais d'ateliers manuels.



En ville :

Cette année encore le Carnaval de la Ville, organisé par le Centre de Loisirs enfants a rencontré un franc succès. Plus d'une centaine de personnes, parents et enfants confondus, s'était donné rendez-vous, tous déguisés, pour défiler en musique dans le centre du village et finir par le traditionnel goûter. Le thème du Carnaval, "les Z'animaux", a donné lieu en amont de ce samedi 12 mars, à de nombreuses activités autour de ce choix, durant les mercredis et les vacances de février, permettant notamment la création des chars. Ce Carnaval est donc l'aboutissement d'une longue préparation avec les enfants fréquentant le Centre de Loisirs.

L'innovation cette année fut la réquisition de 2 camions des services techniques de la ville pour les transformer en chars, l'un d'eux sur le thème de la savane avec girafe, singe, serpent et panda, et l'autre sur le thème du pôle nord, avec igloo ou pingouins ! Autre innovation, l'ensemble des confettis utilisés pour ce carnaval ont été fabriqués grâce à un circuit de recyclage du papier utilisé par le personnel de l'hôtel de ville. Le Carnaval de la Ville n'a donc de cesse de grandir et de s'améliorer chaque année dans tous les domaines. L'édition 2012 se prépare déjà en espérant pouvoir fédérer de plus en plus de partenaires et de participants.



À l'école maternelle :

Un comité d'accueil rendant hommage sous forme de chorégraphies endiablées à Michaël Jackson accueillait ce jour là les familles venues en nombre déposer leurs enfants dans les classes. Dans la cour, on pouvait voir Spiderman jouer avec Capitaine Crochet pendant que les princesses et les fées improvisaient une ronde devant une assistance éblouie par la créativité des costumes !



À l'école Élémentaire :

C'est accompagnés d'un beau soleil et d'une grande bonne humeur que s'est déroulé le carnaval de l'école élémentaire Frédéric Mistral.

L'animation musicale proposée dans la grande cour de récréation a connu un franc succès. Les costumes des enfants ont donné à cet après-midi une ambiance de bal masqué. La qualité des déguisements a même rendu les enfants méconnaissables, certains ayant choisi de se cacher derrière un masque, d'autres optant pour un maquillage ou une teinture de cheveux extravagante. Un grand merci aux parents et à l'équipe enseignante de l'école pour cette réussite.





>> Nos séniors ont monté les marches cannoises

S'il est un événement que beaucoup attendent, c'est bien le repas des séniors organisé par le C.C.A.S d'Ensuès la Redonne. Chaque année un thème est abordé et cette année ce fut celui du "festival de Cannes" déplacé pour l'occasion à Ensuès la Redonne. Sublime décor en rouge et or, aux murs tapissés d'affiches de cinéma et sans oublier le tapis rouge... En présence des officiels, Messieurs Vincent Burroni & Éric Diard, c'est avec un grand plaisir que Monsieur le Maire Michel ILLAC, le CCAS et l'équipe Municipale en tenue de soirée ont accueilli 350 convives dans le gymnase Adrien Ricaud transformé pour l'occasion en palais des Festivals. Convivialité, échange, partage, ce repas des séniors n'est pas un moment comme les autres, il est particulier et permet à tous de se revoir tout en partageant des instants chaleureux.

Ce lien et cette solidarité entre toutes les générations restent essentiels pour que chacun puisse y trouver sa place et apporter sa pierre à l'édifice commun, et ce, tout au long de la vie. Martine MATTEI, adjointe aux affaires sociales ne manqua pas de le souligner poétiquement "il ne faut jamais ôter de notre pensée que les arbres les plus vieux ont les fruits les plus doux." Par ailleurs, une petite surprise avait été concoctée aux membres du bureau des Tamalous afin de les remercier de leur dynamisme et de leur mobilisation, sous la forme d'une distribution humoristique de palmes et de fleurs. Sans oublier la mise à l'honneur de nos deux aînés de cette journée : "Léone & Raymond". La suite fut dédiée à la musique et à la danse... Rendez-vous est pris l'année prochaine pour d'autres surprises !



>> Quand l'emploi n'a pas d'âge

Le saviez-vous ? Depuis le 1^{er} janvier 2010, les entreprises d'au moins 50 salariés sont soumises à une pénalité (1% de la masse salariale) si elles ne sont pas couvertes par un accord ou un plan d'action relatif au recrutement et au maintien dans l'emploi des séniors. Quand on sait que le taux d'emploi des 55-64 ans est problématique dans la plupart des pays européens (46%) particulièrement en France (38%), qui reste clairement l'un des plus mauvais élèves de l'Europe...

Voilà pourquoi s'est tenu le 17 mai dernier au gymnase Adrien Ricaud, un Forum à l'emploi exclusivement dédié à l'emploi des séniors. 25 stands partenaires ont répondu présents, regroupant plusieurs pôles : "l'emploi, la formation, l'insertion, la citoyenneté, et le bénévolat".

À l'initiative de cet événement, Martine Mattéi et Jocelyne Raoux, respectivement adjointe à l'action sociale sur la commune et présidente du Défi pour l'Emploi de Châteauneuf les Martigues, qui se sont réjouis de cette initiative en précisant que "ce salon ne se positionne pas seulement comme un salon du recrutement, ce qui serait osé ! L'objectif, est avant tout, de faire changer le regard du monde du travail sur les "plus de 40 ans" parce que, dans le monde du travail, on est senior à 40 ans !" Un constat amer qui justifie la démarche.

Avec plus de 100 visiteurs, les rencontres furent riches avec les entreprises qui recrutaient. L'occasion aussi de prendre des renseignements sur le portage salarial ou l'auto-entrepreneuriat, de rencontrer les équipes du Défi pour l'Emploi, ou de discuter autour d'un café sur l'espace "création d'Entreprises".

La présence de la Cyberbase mise à disposition par la Maison de l'Emploi permettait aussi de prendre connaissance des offres de Pôle emploi. Enfin, des associations vantaient les mérites du bénévolat. À l'issue de ce forum des formations et des entretiens d'embauche ont été programmés, et nous souhaitons à tous ces candidats un aboutissement fructueux.

Pour rappel les "permanences emploi" du C.C.A.S pour les plus de 26 ans, sont assurées le mardi de 14h-17h par le PLIE et le vendredi de 14h-16h30 par le Défi pour l'emploi.





Karen Dossetto, fait le point sur son rôle de conseillère municipale à la Petite Enfance, et revient sur les dernières évolutions apportées à la crèche de notre commune par la Municipalité :

"Travailler avec et pour les enfants a toujours fait partie intégrante de ma vie. C'est ainsi qu'après avoir été des années durant animatrices en Centre de Loisirs, j'entrepris des études de puériculture pour finalement m'épanouir en tant que professeur des écoles.

C'est donc tout naturellement que je poursuis ce travail dans ma fonction de conseillère municipale Petite Enfance : il me tient particulièrement à cœur de doter notre commune d'une crèche fonctionnant au maximum de ses capacités, pour le bien-être de nos jeunes concitoyens, et la pleine satisfaction de leurs parents. Ainsi, avec l'aide précieuse de Catherine Arnaud, la directrice de la structure, nous avons pu mettre en place cette année le conseil des parents, rencontre trimestrielle des différents partenaires permettant de riches discussions et de probantes avancées.

Le jardin aussi a connu des modifications : il a été doté d'une tonnelle, d'une cabane à vélo, et d'ici peu, c'est une structure de jeux qui y sera installée. Nous sommes actuellement en réflexion, mise en débat lors du dernier conseil des parents, concernant la pelouse qui a besoin d'un bon rafraîchissement ou un remplacement par de la pelouse synthétique. Depuis l'an dernier, une Éducatrice Jeune Enfant en la personne de Cécile Boulenguez est venue compléter l'équipe afin de lui apporter un plus grand panel de compétences. D'autres travaux ont été réalisés en intérieur dont le chauffe-eau solaire, l'agrandissement de la buanderie, chacun d'entre eux visant toujours à améliorer l'accueil des enfants, leur sécurité, leur épanouissement, mais aussi le travail du personnel. Cela est et demeurera une des priorités de notre équipe municipale."



>> Un bel été se prépare au Centre de Loisirs

Afin de préparer au mieux les 8 semaines d'accueil des enfants aux centres de loisirs enfants et ados, pendant tout l'été, l'équipe d'animation, encadrée par la directrice Sandrine Lahaxe, s'est réunie pour mitonner un programme riche et varié. Ce travail préparatoire s'est réalisé par petits groupes au cours d'une demi-journée très dense, tout comme le seront les 2 mois d'animations qui les attendent en compagnie de nos 3-17 ans !

C'est à l'école élémentaire Frédéric Mistral que nos enfants prendront leurs quartiers d'été encadrés par une dizaine d'animateurs. Au programme pour le mois de Juillet, le thème des "chevaliers fantastiques". Ils vont pouvoir découvrir le monde du cirque entre diverses sorties à Magic Land, Aquacity ou encore au Parc du Griffon à Vitrolles. Le Mercredi 12 au soir, parents et enfants seront conviés à une veillée.

En Août, nos têtes blondes entreront dans le monde de "Robin des bois et la forêt enchantée" et pourront également assister à une veillée le Jeudi 11. Par ailleurs, des activités leur sont proposées selon leur âge, et cela va de l'acrobranche, à la plongée, en passant par la bouée tractée ou l'initiation à la trottinette, au mini-vélo, au rugby, et à la danse africaine... sans oublier une journée "Ciné-centre" dédiée au cinéma.

Pour les 11-17 ans, les temps forts d'activités s'organisent à la Maison Pour Tous et en extérieur avec du kayak, du catamaran, de la bouée tractée, du roller, du tir à l'arc, et des sorties à Indian Forest, Aquacity, au Parc Marin, ou au cinéma.

Retrouvez tous les renseignements sur www.mairie-ensues.fr ou au 04 42 45 73 53 (pour les enfants et au 04 42 45 92 14 (pour les ados).

>> Notre virée Parisienne !

Le 9 mai 2011, les classes de cm2 de l'école Frédéric Mistral, ont eu l'honneur de visiter l'Assemblée Nationale pour préparer une proposition de loi.

"À l'Assemblée Nationale qui était à l'origine le Palais Bourbon, nous avons traversé la salle des pas perdus puis la salle des fêtes qui contenait autrefois une table de vingt-six

mètres qui pouvait accueillir trois cent couverts! Enfin, nous avons été éblouis par la bibliothèque avec un nombre inimaginable de livres, du sol au plafond ! Pour finir nous sommes allés dans l'hémicycle qui nous a beaucoup déçus, du fait de sa petite taille !"

Les auteurs : Axelle Granier, Lucie Dancarville, Manon Oliva, Stella Farrat et Quentin Fiengo.





>> Kermesse : Les enfants font le spectacle !

C'est par une belle soirée sonnant l'arrivée de l'été avant l'heure, que les enfants de l'école élémentaire Frédéric Mistral ont fêté la fin de l'année scolaire au boulo-drome avec la traditionnelle kermesse. Cette année des parents d'élèves mais aussi des associations ont formidablement tenu les divers stands. Tous ont été appréciés par les enfants, plus particulièrement le baby foot géant et les structures gonflables ont été pris d'assaut... Sans oublier comme chaque année la longue file d'attente pour le maquillage.

Un moment de forte émotion a jalonné cette soirée avec une chanson en l'honneur de Mme Cohen, institutrice qui part à la retraite après de nombreuses années de bons et loyaux services. Un grand bravo aussi à l'association des Parents d'élèves qui a su mobiliser ses bénévoles et a permis d'assurer un service de buffet à la hauteur de la gourmandise des enfants. Preuve de cette réussite, la manifestation s'est poursuivie tard dans la soirée et il faisait bon flâner de stands dans une ambiance très chaleureuse.



>> Appelez-là "Arc-en-ciel"!

Peut-être avez-vous remarqué sur le fronton de notre école maternelle un joli lettrage multicolore qui forme le mot "Arc-en-ciel".

Il s'agit désormais de l'appellation donnée à l'école, officialisée le samedi 21 mai à l'occasion d'une jolie cérémonie, en présence de l'inspectrice d'académie Mme Bellais, de l'équipe enseignante et de sa directrice Mme Siniscalchi, du personnel municipal dédié à l'école, des élus et bien sûr des élèves, dont certains avaient participé à l'élaboration du projet. Ce nom est le fruit d'un travail mené conjointement par les enseignants et les élèves en 2002-2003 autour d'un ouvrage de Marcus Pfister intitulé "Arc en ciel le plus beau poisson des océans", une histoire d'un poisson magnifique, lumineux, et coloré, avec des écailles scintillantes qui en font le plus beau de l'Océan...

Mais il est aussi le plus fier, un peu trop



même et ne voulant pas jouer avec les autres petits poissons moins beau que lui, il est bien seul, isolé et malheureux... jusqu'au jour où il découvre le Partage et les joies d'offrir. Un récit qui met en avant de nobles idées comme le partage,

l'amitié, et la générosité. Rappelons qu'avec aujourd'hui 22 années d'existence au compteur, notre école maternelle méritait bien cette mise à l'honneur sympathique et conviviale.



>> La place des Aires : C'est sur cette place que l'on faisait le battage du blé

Dans de nombreux villages de Provence, il existe une place ou une rue des Aires. Nous avons voulu connaître l'origine de notre place des Aires.

Et qui n'habitait pas très loin depuis de nombreuses années pour pouvoir nous raconter son histoire ? Léone ! Cette dame de 92 ans qui réside depuis toujours à Ensues dans la même maison, on peut presque dire que la rue lui appartient ! Ses grands parents, parents, oncle et tante ont tous vécu dans cette rue.

Elle a l'immense privilège d'avoir, encore aujourd'hui, toute sa famille près d'elle. Comme, elle dit "je ne suis jamais seule, il y a toujours un membre de ma famille qui passe me faire un petit bonjour".

Alors Léone, à quoi servait cette place à l'époque ?

“ La surface sur laquelle était déposé le blé s'appelait l'aire...”

Quand les blés étaient coupés, le travail était loin d'être terminé. Il fallait encore porter les gerbes pour y séparer le grain de l'épi. La surface sur laquelle était déposé le blé s'appelait l'aire, elle était toujours située en plein soleil, car la chaleur et la sécheresse faisaient éclater les épis plus facilement. Et c'est sur cette place que l'on faisait le battage du blé, alors que les champs se situaient sur les terrains du Colleton. Les gerbes étaient

étalées sur le sol et le cheval "bijou" yeux bandés pour le protéger de la poussière irritante, tournait autour du mât en tirant un énorme rouleau en pierre de plus de 150Kg, écrasant la paille qui libérait le blé de ses épis.

Puis Léone, avec les autres femmes, pouvait alors faire leur travail : balayer pour enlever la paille et conserver que le blé, avec l'aide du vent. Son astuce était de mettre des vieux bas en guise de gants pour protéger ses mains. La seule machine que l'on utilisait était la "ventarelle", elle permettait

de ne conserver que le grain nettoyé. La paille quant à elle était utilisée pour les cochons. Léone précise que tout était fait en famille, et ce jusqu'en 1950 environ. Après quoi, cette place s'est transformée en parking mais surtout en terrain de boule, la nouvelle distraction. Sans oublier qu'elle accueillait le manège de la chenille pour St Maur, nous a précisé Ginette. Léone nous apprend également, qu'il existe à Ensues "les aires de Saint Maur".





>> Une réunion pour coordonner l'ensemble des acteurs de la sécurité

Avant le véritable démarrage de la saison estivale, une réunion relative aux questions de sécurité s'est tenue dans la salle des Mariages de l'hôtel de ville. Son objectif est de faire le bilan sur les dispositifs en place et d'engager un dialogue constructif avec les commerçants et représentants de CIQ. Autour de la table, on pouvait retrouver M. le Maire, accompagné de son adjoint à la sécurité M. Turchiuli, M. Buret, chef de poste de la Police Municipale, le Major Lopez de la gendarmerie de Carry, le capitaine Pezzatini chef de corps des sapeurs pompiers, accompagné de son lieutenant M. Sabatino, et M. Pacini de la direction des ports du Conseil Général. Le rappel a été fait sur le dispositif estival de notre Police Municipale avec la mise en place des barrages filtrants, de début mai à fin août, les samedis, dimanches et jours fériés. Des patrouilles coordonnées avec notre Comité Feux dans le massif pour couvrir l'ensemble du territoire de la commune ont aussi été annoncées. Un dernier point a été fait sur les modifications des horaires de la Police Municipale permettant d'assurer en juillet et août une présence 7 jours sur 7. Le dispositif de la gendarmerie a aussi été détaillé avec un effectif pour la brigade de Carry de 24 personnes, renforcé dès le 1^{er} juillet par 20 gendarmes mobiles. Les priorités de la gendarmerie cette année seront les plages et les calanques.

La présence de la caméra de surveillance positionnée au Port de la Redonne sera signalée par des panneaux d'affichage. Il a été demandé à l'assistance d'accroître l'alerte citoyenne en renforçant le renseignement et les signalements. Cela reste le meilleur moyen d'être efficace aussi bien sur le plan de la prévention que de la sanction. Côté pompiers, la mise en service récente du nouveau Centre de Secours Est Côte Bleue à l'entrée de la commune est un élément rassurant. L'échange avec la salle a permis de mettre en avant la demande de mise en place des renforts de gendarmerie dès le mois de juin, la nécessité d'effectuer des passages sur les quais avec des prises de contact avec les sociétés nautiques lors des patrouilles, ainsi que le souhait d'étendre les barrages filtrants en semaine. Un échange qui a montré aussi l'évolution des comportements dans notre société et qui n'échappe pas à notre paisible commune en période estivale. Au final, deux solutions ont été évoquées par la municipalité : le renforcement par la patrouille du filtrage aux barrages à certaines heures jugées sensibles, et une proposition pour rencontrer ensemble le préfet de police, afin d'évoquer avec lui la problématique dans nos calanques et lui demander d'y répondre par des moyens supplémentaires.

>> Un point sur les travaux



Afin de sécuriser la circulation routière à l'impasse des cigales, un muret en pierres a été construit afin de se prémunir de tous risques de chute de véhicules sur la ligne SNCF de la Côte Bleue située en contrebas.



Une partie du revêtement bitumeux au niveau de l'angle entre le Chemin des Pachons et le chemin du Vieux Jas a été repris afin de faciliter le croisement des véhicules et les entrées-sorties des riverains sur ce secteur.



Les travaux de construction de la nouvelle salle de gym agrès avancent à grand pas. Dans l'objectif de construction d'un bâtiment qui intègre les règles de Haute Qualité Environnementale (HQE), la structure de bâtiment est en bois en attendant l'arrivée des panneaux d'habillage extérieur fabriqués eux en résine de bois.

Vente du terrain de Chantegrive

Vous êtes nombreux à nous questionner sur les conditions de vente de ce terrain : Quand et comment ? Pour rappel ce terrain a fait l'objet d'une révision simplifiée du PLU votée lors du conseil municipal du 10 février et du conseil communautaire du 11 février. Les délais de recours des tiers expireront fin juillet, nous vous informerons donc par la suite de la procédure de vente, qui sera adoptée en conseil municipal. (Vente aux enchères publiques, adjudication notariale...)



**Prendre la voie ferrée
pour un raccourci, c'est risquer sa vie.**

>> Cet été, sortez des rails !

Peut-être avez vous remarqué de drôles de véhicules-affiches circulant sur notre commune ou encore la présence de nouveaux panneaux avec cette inscription "sortez des rails". Une seule explication à cela, il s'agit d'une campagne de communication menée par Réseau Ferré de France, qui fait de la sécurité sur son réseau une priorité et s'engage dans une démarche de prévention afin d'éviter tout drame humain sur le domaine ferroviaire. "Par inconscience ou négligence, beaucoup utilisent la voie ferrée comme raccourci ou comme lieu de ballade, quitte à risquer leur vie à chaque fois." Nous souhaitons apporter tout notre soutien à ce message qui s'appuie sur

des notions de sécurité et de responsabilité qui nous sont chères". Il est vrai que l'été, la voie ferrée de la Côte Bleue peut être le lieu de tous les dangers. De nombreux imprudents n'hésitent pas à franchir les voies ferrées pour écourter leur chemin vers la plage ou se promener en famille. Quand on sait qu'un train situé à 200 m de vous met à peine 3,6 secondes pour vous rattraper, cela donne à réfléchir. Par leur inconscience, les promeneurs empruntant des zones totalement interdites au public (voies ferrées, tunnels, viaducs) prennent un risque grave, voire mortel, pour eux et pour leurs proches. Pensez-y !

>> Sauvetage plutôt qu'abattage, pour les chèvres

Les médias ont largement parlé de cette affaire d'abattage d'un troupeau de chèvres dans le massif de la Nerthe suite à la décision du Préfet d'ordonner, par arrêté, les Maires des communes concernées à organiser leur abattage. "Un troupeau de chèvres sauvages y sème la zizanie. Récoltes dévorées, circulation rendue dangereuse sur une route départementale". Le troupeau en question est sauvage, donc mange tout ce qu'il trouve et la vigne est tendre, il erre sans limites pouvant divaguer sur les routes et provoquer un accident et sans surveillance sanitaire il pourrait répandre toute maladie... Absolument rien à voir avec les fameuses chèvres du ROVE qui elles sont en troupeau surveillé, soignées, nourries... et permettent la production de fromages et d'une brousse succulente...



La réaction ne s'est pas fait attendre, nous avons refusé cette décision radicale, en parallèle avec la fondation Brigitte Bardot nous avons travaillé avec les services de l'état à une solution alternative, que le Préfet a accepté en nous donnant un délai de 6 mois pour mener à bien les opérations. Lieutenant de louveterie, chevriers, agriculteurs, services de l'état, chambre de l'agriculture, fondation Brigitte Bardot, chasseurs et élus, réunis en mairie d'Ensuès se sont mis au travail pour organiser une opération de capture des chèvres qui seront ensuite acheminées vers une bergerie de la Crau. Capturer les chèvres, les prendre en charge dans une bergerie temporaire pour les examiner et déterminer si elles sont saines. Après une mise en quarantaine préventive, elles seront confiées à des éleveurs retraités, qui se font une joie de retrouver une occupation, tout en évitant aux chèvres l'abattoir. Voilà une solution alternative qui convient et que nous espérons pouvoir mener à son terme...

Plan Canicule : La ville se mobilise

Depuis le phénomène caniculaire de l'été 2003, chacun a pris conscience de la nécessité de repérer et d'intervenir auprès des personnes à risques dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule. À ce titre, le plan canicule mis en place par la Municipalité est chargé de recenser les personnes âgées, personnes handicapées ou simplement isolées, et de tenir à jour un registre nominatif confidentiel. Cela permet la mise en œuvre d'actions spécifiques selon le niveau d'alerte qui peuvent aller de l'information sur les précautions à prendre en cas de fortes chaleurs, jusqu'à la mobilisation des services municipaux et l'intervention des agents en cas d'alerte canicule de niveau 2 ou 3. Une cellule de crise est alors chargée de coordonner l'ensemble des actions. Dans ce cas, l'inscription des personnes fragiles ou isolées sur le registre communal s'avère décisive. Cette démarche se fait sur notre commune auprès du Centre Communal d'Action Sociale (inscriptions et renseignements au 04 42 44 88 92).



>> Ensuès a accueilli ses nouveaux arrivants

Cela devient maintenant un rituel à cette période de l'année. En effet, pour la 3^{ème} année consécutive, la Municipalité d'Ensuès a convié les nouveaux habitants de la commune à venir partager un moment convivial à la rencontre du Maire et des élus du Conseil Municipal. Ils sont plus de 80 à avoir répondu favorablement à cette invitation dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. Cette cérémonie d'accueil a permis de présenter aux nouveaux venus les élus représentants chaque délégation, de les informer sur l'ensemble des services municipaux mis à leur disposition. Le plan de la ville, l'annuaire des numéros utiles, ainsi que différents exemplaires du magazine municipal leur ont été remis dans une sacoche aux couleurs de la ville. Un diaporama retraçant l'activité de la ville sur ces derniers mois leur a été projeté.

Ils se sont vus aussi proposer des invitations pour Ensuetival, le prochain festival de la ville fin juillet.

Place a ensuite été donnée à l'échange autour du verre de l'amitié, moment privilégié de cette matinée, qui a permis de s'apercevoir que ces nouveaux ensuennens ont avant tout choisi notre commune pour la qualité de son cadre de vie et son environnement terrestre et maritime. Ils ont été rassurés par le discours du Maire qui leur a notamment garanti que la part communale des impôts n'augmenterait pas jusqu'à la fin de son mandat. Pour le reste, dans les domaines du sport, de la culture, de l'éducation, des travaux et de l'environnement, des réponses ont été données à chacun d'entre eux afin de simplifier leur intégration. Au final, une réception placée sous le signe de la convivialité.

>> Rencontre des acteurs du BTP

Cette rencontre autour d'un petit déjeuner en mairie d'Ensuès La Redonne réunissait M. le Maire et les chefs d'entreprise du Bâtiment et des Travaux Publics. Ce fut l'occasion pour M. le Maire de rappeler l'importance des investissements des collectivités dans l'aide apportée aux entreprises locales. En effet en cette période de crise que nous venons de traverser chacun s'est accordé pour dire que les travaux réalisés par les collectivités permettraient un volume de travail indispensable pour les entreprises et plus particulièrement celles du BTP.

La présentation du programme d'investissement de notre commune dans les prochaines années a agréablement étonné les dirigeants d'entreprise.



>> Mgr Dufour, Archevêque d'Aix et d'Arles reçu par Monsieur le Maire

Dans le cadre des visites pastorales, monsieur le Maire accueillait en mairie Mgr Dufour accompagné par le Père Michel Savalli, curé de la paroisse d'Ensuès. Cette rencontre était placée sous la volonté d'échanges sur les réalités sociales, économiques et culturelles de notre commune. Elle a permis d'aborder les situations vécues sur le terrain de notre commune, les diverses difficultés que certaines familles rencontrent et aussi de faire le constat d'une réelle solidarité dans notre ville qui a su conserver son "âme villageoise". Une volonté de faire converger tous les efforts pour aider les familles et plus particulièrement les plus jeunes était partagée. La visite s'est terminée par un point sur l'entretien du patrimoine communal mis à disposition, le Père Michel expliquant le partage des tâches avec la paroisse qui a récemment refait l'intérieur de l'église St Maur (Église qui date de 1835). Monsieur le Maire quant à lui expliquait que nous venions d'assurer la réfection complète de la toiture l'an dernier et s'est engagé à assurer le ravalement de la façade et du clocher ces prochaines années.



Ce fut l'occasion pour ces derniers d'expliquer les problématiques en matière de délais de paiement, de réponse aux appels d'offre pour les grands marchés pour les entreprises de petite taille ce qui génère une concurrence difficile avec les grands groupes. De son côté, M. le Maire précisait la problématique de trouver des entreprises locales pour certains corps de métier et surtout dans des ratios qualité/prix répondant aux règles du marché. En tout cas un riche échange apprécié de part et d'autre, sans langue de bois et constructif.



Organisation des services Municipaux

La nouvelle entrée de l'Hôtel de ville opérationnelle

Depuis quelques jours on accède à l'hôtel de ville depuis le parvis, fini les visiteurs qui cherchent l'entrée alors qu'ils viennent du parking à proximité... L'entrée est désormais marquée par une belle marquise, l'inscription de la devise et des valeurs de la République, les drapeaux français, européens et régionaux. Un hall spacieux et lumineux achemine vers une banque accueil moderne et permettant la présence de deux personnes en permanence afin de mieux orienter et informer le public. La nouvelle organisation du personnel municipal va prendre ses marques dans les prochaines semaines dans un nouvel espace de bureaux très ouvert. Les services état civil, transports scolaires, restauration, régie unique, seront rassemblés pour mieux répondre en un seul lieu à toutes les demandes des administrés. Dans la foulée, les services des festivités, de la culture, du temps libre, de l'éducation et la Police Municipale vont rejoindre l'étage du bâtiment regroupant ainsi tous les services au public pour une meilleure accessibilité et efficacité.

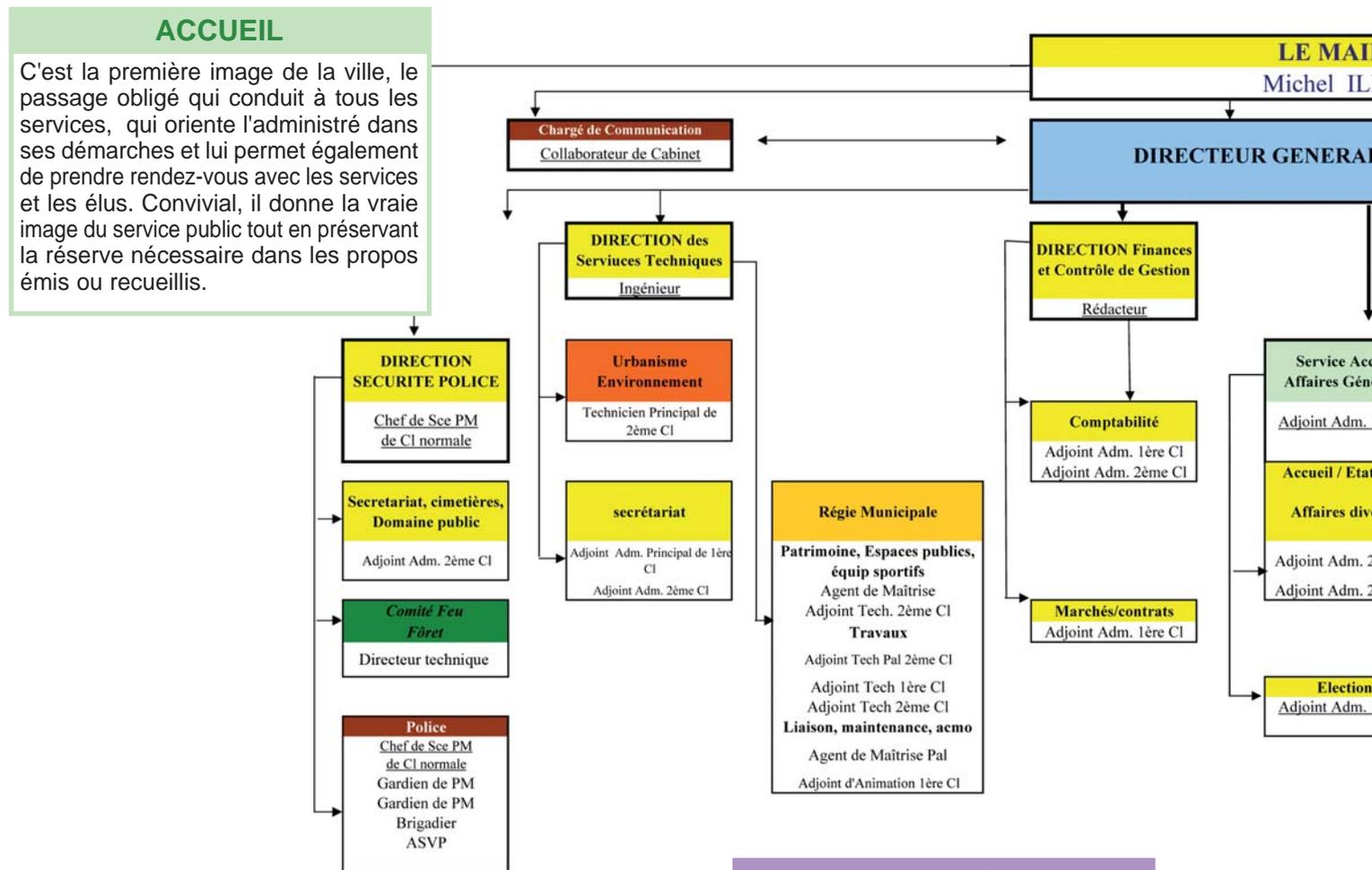
Dans un deuxième temps, après quelques travaux d'adaptation, le CCAS regagnera les actuels locaux de la Police Municipale afin d'accueillir dans des conditions plus sympathiques les publics qui sollicitent les services sociaux et les diverses permanences logement, emploi, droit... Vous l'avez compris, ces travaux et les redistributions de locaux vont permettre d'assurer un meilleur Service Public et des conditions de travail plus adaptées pour l'ensemble des personnels concernés.

Vous pourrez découvrir tout cela lors de la journée du patrimoine le 17 septembre prochain avec l'organisation d'une porte ouverte. En attendant, le dossier spécial de ce magazine vous informe sur l'organisation actuelle des services municipaux, les choix de gestion que nous faisons en matière de personnel avec l'organigramme de l'ensemble du personnel municipal et les réalités de leurs conditions de travail, salaires, grades, acquis sociaux...

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Organisation des services Municipaux

La municipalité est le premier Service Public de proximité de notre ville. Chaque jour, ce sont près de 84 agents qui travaillent, souvent dans l'ombre, pour que les Ensuéniens trouvent des réponses à leurs attentes quotidiennes et vivent dans les meilleures conditions possibles.



URBANISME

Traitement des demandes préalables de travaux et instruction des permis de construire est la tâche la plus importante du service. Le contrôle sur le terrain de la conformité des travaux en cours de réalisation ou achevés et des conseils lors des permanences qui sont concentrées et sur rendez-vous afin de permettre de répondre au mieux et d'étudier attentivement les dossiers.

LOISIRS

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est assuré pendant les toutes les vacances scolaires et les mercredis pour les enfants et les ados. Des séjours ski sont organisés pendant les vacances de février et des séjours variés soit à la montagne, à la campagne ou en bord de mer l'été. De nombreuses activités et sorties qui viennent compléter les accueils liés aux écoles avec une grande diversité tout au long de l'année.

PETITE ENFANCE

Un service municipal qui accueille jusqu'à 40 enfants avec des personnels qualifiés bien au-delà de la réglementation. Il permet aux familles de concilier vie professionnelle, sociale et familiale en prenant en charge leurs enfants en bas âge. Il favorise la socialisation des enfants et leur autonomie en préparant dans de bonnes conditions leur entrée en maternelle.

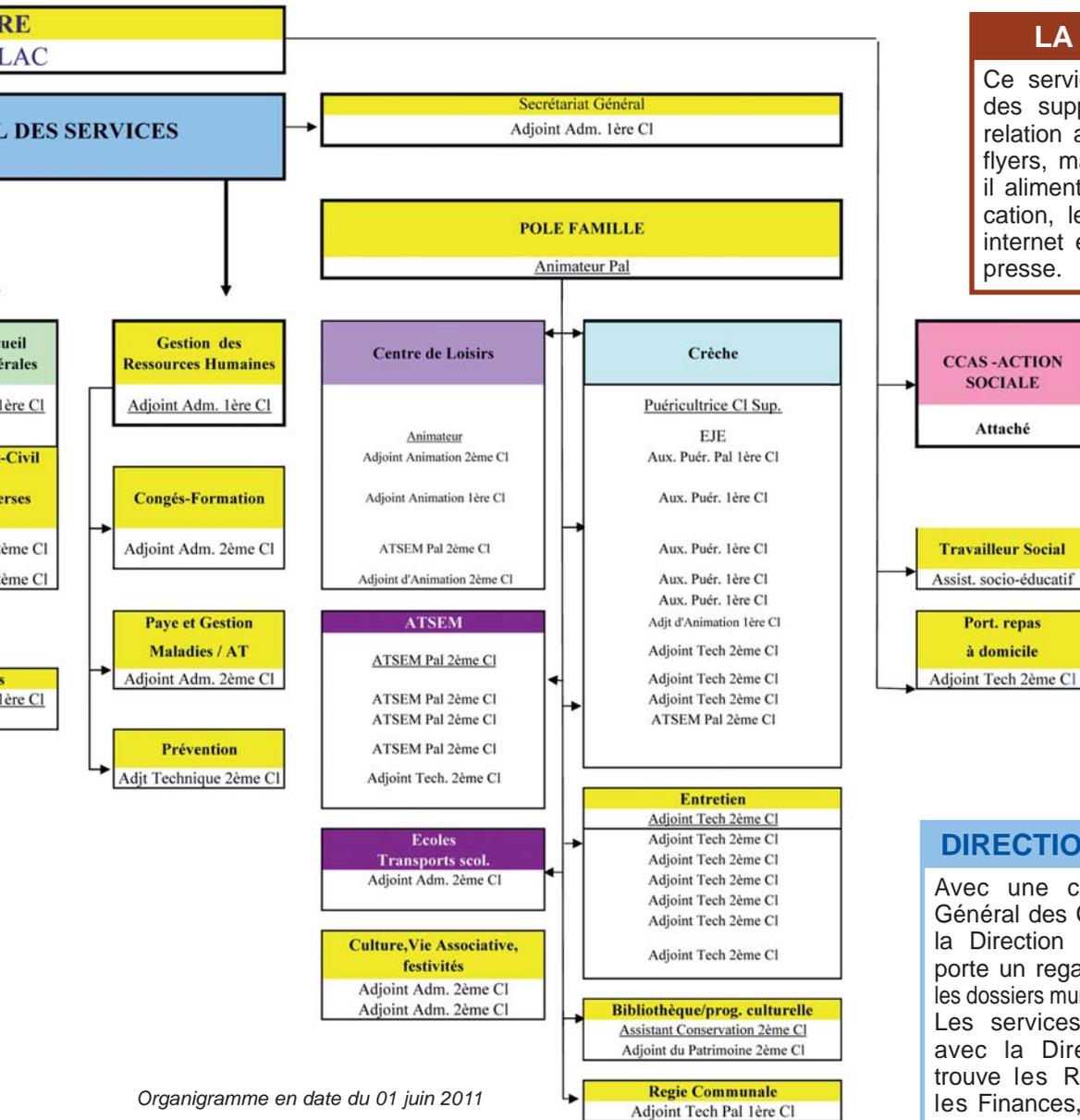
ÉDUCATION

Inscriptions des enfants aux écoles maternelle et élémentaire, gestion du personnel qui aide les enseignants (ATSEM) les agents d'entretien, la commande des fournitures scolaires, la restauration dans les écoles (350 repas par jour), l'accueil périscolaire et temps de cantine,

CCAS

Le Travail du CCAS est de s'occuper des personnes en difficulté ce qui nécessite patience, tact, douceur, retenue, discrétion... Les personnes qui viennent taper à la porte sont des hommes et des femmes de tous âges qui ont besoin d'un conseil, d'un appui, d'une aide humaine et légale. Il assure aussi le service de portage de repas à domicile bien souvent un des rares liens avec l'extérieur pour les personnes isolées.

Que ce soit dans les écoles, la crèche, la bibliothèque, la Maison Pour Tous, les équipements sportifs, mais aussi dans les ateliers, les bureaux, sur le terrain, ils répondent aux besoins de chacun de la naissance au dernier souffle de la vie



LA COMMUNICATION

Ce service participe à la confection des supports de communication en relation avec un prestataire, affiches, flyers, magazine municipal, courriers, il alimente les supports de communication, le panneau lumineux, le site internet et assure la relation avec la presse.

DIRECTION DES SERVICES

Avec une connaissance du Code Général des Collectivités Territoriales, la Direction Générale des Services porte un regard administratif sur tous les dossiers municipaux et leur organisation. Les services travaillent étroitement avec la Direction Générale, on y trouve les Ressources Humaines, les Finances, les marchés publics.

Organigramme en date du 01 juin 2011

CCFF

Complément indispensable des sapeurs-pompiers, il assure la surveillance des massifs forestiers et contribue à leur protection. Il intervient aussi en appui en extérieure dans les cas d'événements particuliers comme les catastrophes naturelles (inondations...). Il est fort d'une trentaine de membres actifs qui sont entièrement bénévoles.

POLICE MUNICIPALE

Avec une équipe de 5 agents titulaires soit 1 agent pour 1000 habitants, (1 pour 3600 à Marseille) armés de revolver 38 spécial c'est d'abord un rôle de prévention et d'écoute dans les quartiers, ensuite de sanction pour les infractions liées au stationnement, mais aussi la surveillance du respect des règles d'urbanisme, de débroussaillage et des actions en partenariat avec la gendarmerie de Carry.

SERVICES TECHNIQUES /RÉGIE

Une équipe de 5 agents qui a été dimensionnée en fonction d'une redistribution de missions dont certaines étaient difficiles à assurer en qualité et en réactivité en régie comme l'entretien du pluvial. Cette équipe assure le nettoyage (papiers/poubelles) des espaces verts, les petites réparations dans les bâtiments, la mise en place de matériels (sauf podium depuis cette année), travaux de peintures...

Trois objectifs nous guident pour assurer une meilleure gestion possible des effectifs de la commune

■ Les préconisations du Bureau d'étude qui a réalisé un audit sur le personnel en 2008

Vous le savez, en arrivant aux "commandes" en Mars 2008 nous avons choisi de faire effectuer deux audits, un sur la situation budgétaire et un autre sur la situation du personnel. Les résultats ont alors montré que la situation financière de la commune était délicate et que la maîtrise de toutes les dépenses et plus particulièrement celles de fonctionnement devait être la règle de conduite. Aidés par cette analyse mais aussi par les conseils du trésorier payeur de Marignane, nous avons alors préparé la simulation budgétaire de notre commune incluant la réalisation du programme sur lequel nous nous sommes engagés. C'est ainsi qu'au niveau du personnel, nous avons remis en qualité et adapté les besoins aux nouvelles missions sur les préconisations reçues. Des acquisitions de matériels nouveaux afin de rendre plus facile le travail et certaines missions qui ont été en tout ou partie déléguées (Montage de podium, entretien du pluvial) ont permis une adaptation des équipes.



■ La maîtrise des dépenses afin de ne pas faire porter sur les ménages de nouvelles charges d'impôts

C'est pourquoi nous maîtrisons les dépenses de fonctionnement dont celles du personnel tout en maintenant le niveau du service public et l'entretien des équipements. Nous y arrivons en panachant l'utilisation des personnels municipaux et les prestataires privés, comme cela se fait dans la majorité des collectivités et c'est d'ailleurs ce qui a été fait par nos prédécesseurs qui ont externalisé l'entretien des bâtiments, celui des espaces verts, de l'éclairage, de la restauration... **Pour exemple l'entretien du pluvial ; cette mission nécessitait des interventions importantes en été, du matériel adapté, et un emploi équivalent dans l'année... Il a donc été préférable après étude de déléguer cette mission à un prestataire qui nous permet plus de réactivité et d'efficacité avec un coût inférieur à celui de l'emploi chargé. Un exemple qui montre bien qu'au-delà de nos convictions la gestion d'une commune nécessite pragmatisme afin de préserver tout d'abord l'intérêt général. (À noter que l'agent a été muté selon son souhait à l'antenne de notre commune de la Communauté Urbaine)**

Dans le même temps nous recherchons des économies dans la gestion des bâtiments et plus particulièrement en matière d'énergie où les dépenses sont importantes, un diagnostic énergétique est en cours et nous donnera des préconisations dans ce sens.

■ La nécessité d'assurer un Service Public de qualité par des emplois qualifiés pour les services et le fonctionnement des équipements municipaux

Nous avons supprimé l'emploi précaire

Dès notre arrivée en 2008 nous avons supprimé l'emploi précaire qui était sous forme de Contrats Aidés à l'Emploi (CAE), c'est ainsi que les 4 emplois CAE de la crèche ont été remplacés par des emplois de titulaires diplômés au-delà de ce qu'oblige la loi. Les deux seuls CAE qui existent à ce jour sont liés à des situations particulières et provisoires. Un emploi pour assurer le remplacement d'un employé de la Police Municipale qui est en reconversion professionnelle et à qui nous avons donné une année de possibilité de retour sur son poste et une aide supplémentaire pour aider les enseignants de la maternelle donnant ainsi un équivalent ATSEM par classe.



Nous avons assuré des recrutements de personnels qualifiés

Un poste d'ingénieur diplômé pour diriger les Services Techniques, une conseillère en économie sociale et familiale pour seconder la directrice du CCAS, une Éducatrice Jeunes Enfants à la crèche et un adjoint à la Directrice du centre de Loisirs.

Dans le même temps nous développons une politique salariale de remise à niveau des grades et des indemnités afin de rendre plus transparentes et équitables les règles d'application du régime indemnitaire des agents dans tous les services.

Nous contribuons aussi dans la limite de nos compétences à aider les employés et leurs familles. Les personnels ont la possibilité de prendre leur repas tous les jours avec un tarif préférentiel de 2,8 € au lieu de 4,5 €. Nous participons au financement des mutuelles à hauteur de 20%, une subvention pour l'amicale du personnel et cette année nous offrirons pour la première fois un colis de Noël à l'ensemble du personnel... Hélas la municipalité ne peut pas répondre sur le fond au Pouvoir d'achat, demande légitime, mais du ressort de l'état et de sa politique salariale envers les fonctionnaires.

>> Une journée en hommage au bénévolat associatif

Si on se réfère aux définitions du dictionnaire Robert : "Le bénévole est un bienveillant", une définition qui prend tout son sens quand on observe l'engagement des bénévoles dans le monde associatif. On estime actuellement à environ 14 millions le nombre de bénévoles en France. Ils animent 1.100.000 associations. C'est en s'appuyant sur la vigueur de cet engagement exemplaire que la Municipalité a souhaité rendre hommage à tous les bénévoles qui s'investissent au quotidien au sein du tissu associatif ensuennens. 2011 marquant l'année européenne du bénévolat et du volontariat, l'objectif est aussi de saluer cette forme

d'engagement libre qui permet à ceux qui le désirent de mener à bien une action non salariée, en dehors de leur cadre professionnel et familial. Ainsi, le 3 septembre prochain, afin de récompenser les bénévoles, un repas convivial leur sera proposé au boulodrome suivi d'un concours de boules organisé par l'association Droit Au Bouchon. Ce temps fort de rencontres et d'échanges permettra également à chacun de croiser son expérience du bénévolat avec les autres, alors que bien souvent les domaines d'intervention sont un peu cloisonnés selon que l'on s'engage dans le sport, la culture ou les loisirs,

l'humanitaire, la santé ou l'action sociale, la protection de notre environnement, la défense des droits ou encore l'éducation. Le bénévolat touche presque tous les domaines d'action ce qui lui donne une place importante dans la défense des valeurs républicaines et souligne son importance en matière de cohésion sociale et de "savoir-vivre ensemble". Nous donnons donc rendez-vous à tous les bénévoles qui partagent ces valeurs universelles le samedi 3 septembre au boulodrome.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service municipal de la vie associative au 04 42 44 88 88.



>> Le forum des associations se prépare activement

C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée. Le forum des associations se tiendra le samedi 10 septembre de 9h à 13h sur le parvis de l'hôtel de ville. Plus d'une quarantaine d'associations y seront réunies et chacun pourra se renseigner sur une activité ou une nouvelle discipline, que ce soit dans les domaines des loisirs, des sports, de la musique, de la culture, mais aussi dans ceux du social, de l'environnement ou du caritatif. Ce moment privilégié de rencontres et d'échanges avec les responsables et animateurs des associations de notre commune sera agrémenté de démonstrations sportives ou culturelles tout au long de la matinée.

Un podium sera mis à disposition des associations pour cela. De quoi vous offrir un large panorama des loisirs qui s'offrent à vous toute l'année. Ce sera aussi l'occasion pour la Municipalité de vous présenter l'ensemble des projets qui permettront au tissu associatif ensuénien, dans les années à venir, de se développer et de bénéficier d'infrastructures performantes pour accueillir leurs adhérents : mise en service de la nouvelle salle de gym agrès, réhabilitation du boulodrome et construction d'une salle des festivités et de la culture.





>> Un Fond de concours pour la salle de gym agrès

Nous écrivions dans notre programme d'actions "Nous obtiendrons des partenaires le financement des équipements proposés par la confection de projets convaincants, réalistes et surtout partagés avec VOUS" aujourd'hui nous le faisons, pour répondre aux besoins de notre commune. Un Contrat de Développement avec le Conseil Général nous permet d'obtenir une participation de 50 % sur les trois projets, Salle de

Gym agrès, salle des fêtes et de la culture et centre de loisirs.

La communauté Urbaine n'a pas vocation à financer les projets qui n'ont pas un intérêt communautaire, c'est la règle. Toutefois les Maires ont trouvé un point d'accord en utilisant la notion de fonds de concours qui permet d'obtenir une participation sur un projet communal de réhabilitation ou extension des équipements d'intérêt général ouvert au public. Ce fonds de concours est fixé à 25% du montant de l'opération avec un plafond de 100.000 € HT par opération.

C'est ainsi que nous avons à ce jour déposé deux dossiers, celui de la salle de Gym et celui de la salle des Fêtes et de la culture. Lors du prochain conseil communautaire qui aura lieu le 08 juillet, notre dossier sur la salle de gym sera voté. Voilà donc un projet d'un coût global de 501.672 € HT qui sera subventionné à hauteur de 250.837 € par le CG, soit 50% au titre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement et, 100.000 € par la CUM soit 19,90% au titre du Fonds de concours. Le reste sera à la charge de la commune.

>> Un maintien de la qualité de l'eau à son niveau actuel et à un prix plus compétitif

Nous vous en informions lors de notre dernier journal, ce dossier est en cours de discussion et fera l'objet d'un vote en conseil communautaire du 08 juillet prochain. Au moment où nous rédigeons ces lignes, la synthèse du rapport technique et financier est bien avancée, les divers modes de gestion envisageables feront l'objet d'analyses que ce soit en commission ou en groupe de travail spécifique. Au-delà des prises de position "idéologiques" et de l'affrontement entre les deux écoles "Public ou Privé", les divers critères et surtout les constats de la situation actuelle permettront de se prononcer sur le futur mode de gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de la Communauté Urbaine. Pour nous, élus d'Ensuès La Redonne, fidèles à notre engagement "la remunicipalisation du service de l'eau sera étudiée",

nous nous prononcerons au vu des derniers éléments qui nous seront présentés. Nous serons également très attentifs aux intérêts bénéfiques/avantages apportés à notre commune et aux réponses apportées dans l'intérêt général. Dans les deux cas, DSP ou Régie, quel sera l'engagement financier de la CUM ?

À quelle hauteur est-il acceptable ? Quel sera l'engagement sur la qualité du service ? Quelle évolution du prix de l'eau ? (Sachant que les disparités sont importantes sur la CUM : Marignane 2,96 € le m³ Châteauneuf 3,36 €, Le Rove 3,69 € et Ensuès 3,41 €) Quel contrôle sur cette gestion ? Quelle prise en compte des aspects sociaux et écologiques ? Voilà autant de questions et de réponses qui guideront le choix des élus vers le mode de gestion le plus cohérent.

L'antenne de la CUM se déplace

Vous avez pu le constater, le site de l'antenne territoriale de la Communauté urbaine a fait place nette. En effet, comme nous nous y étions engagés, l'antenne a été déplacée car il faut l'avouer, en entrée de ville, dans un espace non constructible et inondable elle n'était pas idéalement située. Dans un premier temps un transfert provisoire a été effectué en limite de la commune du Rove qui a bien voulu nous accueillir. Nous remercions au passage Monsieur le Maire, Georges ROSSO, pour cet hébergement. Nous négocions actuellement un espace foncier afin de rapatrier dans les meilleurs délais l'antenne sur notre commune.

Afin de répondre au mieux au service et aux conditions de travail des agents, la construction de nouveaux locaux en dur sera mise prochainement à l'étude en collaboration avec le personnel.



>> Visite guidée de la nouvelle caserne de pompiers

Le nouveau Centre de Secours pour les communes d'Ensues la Redonne, de Carry le Rouet et du Rove, a été mis en service le mois dernier. Désormais il faudra l'appeler "Centre de Secours Côte Bleue Est". Un bâtiment flambant neuf, spacieux et fonctionnel est désormais à la disposition des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels, leur offrant de très bonnes conditions de travail. Sa mise en service répond à plusieurs enjeux :

- Implanté à l'entrée ouest de notre commune, il est idéalement situé pour accéder aux axes routiers et autoroutiers du secteur.
- Il permet de couvrir les zones urbaines des communes de 1^{er} appel (Ensues, Carry, et Le Rove).
- Il renforce la capacité de protection et d'intervention sur la totalité du massif forestier environnant .
- Il garantit aussi la qualité des interventions sur les zones maritimes (2 embarcations types Zodiac sont à la disposition des effectifs), sur le bord de mer (chemin des douaniers,...), et l'activité du sentier du littoral notamment en période estivale.



Au rez-de-chaussée du bâtiment, on retrouve le centre d'appel, les vestiaires, des locaux administratifs, ainsi que d'imposants hangars qui abritent l'ensemble du parc de véhicules :



- Pour le secours à la personne, le centre bénéficie de 2 ambulances (VSAV) et d'une ambulance tout terrain pour les zones difficilement accessibles.
- Pour les feux urbains, sont disponibles, un fourgon incendie équipé pour lutter contre les feux de maisons et autres, un camion citerne rural, véhicule polyvalent qui peut aussi bien être utilisé pour les feux urbains que pour les feux périurbains ou en limite de forêts.
- Pour les feux de forêts, quatre Camions Citerne Feux de Forêts, un camion Citerne Grande capacité (assurant le transport d'eau pour les engins de lutte sur les zones peu alimentées en eau), et un véhicule léger tout terrain complètent le dispositif.

À l'étage, pour les gardes, une dizaine de chambres pourront accueillir les Sapeurs-Pompiers. Une salle de musculation, une cuisine-caféteria et une salle à manger, l'ensemble de ces infrastructures faisant du Centre un lieu de vie confortable.

Le tout représente 1500 m² de surface pour un coût total de 4,1 millions d'euros financé par le Conseil Général. Il regroupe 90 Sapeurs pompiers volontaires placés sous la responsabilité de deux Sapeurs Pompiers professionnels, le chef de centre et son adjoint, ainsi qu'une secrétaire pour la partie administrative. Avec presque 30 ans d'expérience, d'abord en tant que pompier volontaire puis en tant que professionnel depuis 1994, le chef de centre, le capitaine Gérard Pezzatini, bénéficie d'une bonne connaissance du terrain puisqu'il officiait auparavant sur le secteur de Martigues.

L'effectif de garde 24h/24 et 365 jours par an est de 7 personnes. Le nombre annuel d'intervention, après études, risque de se situer entre 2000 et 2500 interventions. Cela représente environ en moyenne 5 interventions par jour, ce qui n'est pas négligeable. Souhaitons donc bon courage à nos soldats du feu.

*Les sapeurs pompiers recherchent des candidats volontaires, motivés et disponibles pour renforcer les effectifs et ce dès maintenant. La présélection aura lieu en septembre. Si vous êtes intéressés, merci d'adresser CV et lettre de motivation au capitaine Gérard Pezzatini à l'adresse suivante :
Centre de Secours Côte Bleue Est
400 Chemin du Stade - 13820 Ensues la Redonne
Plus de renseignements au 04 42 06 95 90*



>> Calanques propres : Tous ensemble, soyons éco-responsables

Malgré une météo défavorable et le fait que la manifestation soit située au milieu du long week-end de l'ascension, les fidèles de la journée Calanques Propres se sont quand même mobilisés. Ainsi, ils étaient environ 350, adultes et enfants, et près d'une trentaine de plongeurs à se répartir sur les 5 points de collecte. Un système de navettes permettait à chacun de pouvoir

arpenner le littoral d'une calanque à une autre. Il est à noter que cette participation éco-citoyenne ne concerne pas uniquement des habitants de notre commune mais rayonne désormais sur les communes des alentours. Ce sont pas moins de 50 m³ de déchets et détritiques en tous genres qui ont été ramassés, dont un bateau et des branches volumineux.

Comparativement à l'an dernier, ce bilan est encourageant, signe d'une prise de conscience et d'un sens civique en progrès. Il est important aussi de signaler que le volume de déchets trouvés sur les plages est en diminution, ceci grâce à une collecte quotidienne effectuée par les agents de l'antenne territoriale CUM d'Ensues. Vous pouvez d'ailleurs retrouver dans la rubrique environnement du site Internet de la ville, le niveau de collecte des déchets ramassés sur nos 3 plages. Saluons enfin les 38 partenaires et mécènes qui partagent cette aventure avec la Municipalité et font preuve d'une belle générosité.

La fête du soir qui réunissait tous les participants au gymnase s'est déroulée dans un décor idyllique sur le thème des îles. Une exposition de planches de BD réalisées par les enfants dans le cadre des ateliers de la bibliothèque était proposée au public. Le repas a permis à tous de partager une bonne paëlla avant que le DJ JC Vibrations et ses danseuses n'enflamment la piste de danse sur des airs brésiliens, ou salsa.

La soirée s'est prolongée tard dans la nuit. Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour une édition exceptionnelle puisque nous fêterons les 10 ans de la manifestation.



>> Le chantier de l'assainissement dans les calanques se précise

Le bureau d'étude chargé de la mise en place de la phase 2 de l'assainissement des calanques a aujourd'hui terminé la première ébauche du projet. Cette phase concerne la partie qui s'étend du port de la Redonne et qui va jusqu'à grand Méjean. Le 24 mars dernier, les représentants des CIQ, des Sociétés Nautiques et de l'ASA Figuières-Méjean avaient pu assister à une réunion préparatoire en compagnie des élus municipaux concernés et du responsable du projet mandaté par la Communauté Urbaine. Les points techniques qui pouvaient faire l'objet d'une modification ont été abordés. Dans un deuxième temps, la Municipalité a répondu à de nombreuses questions à l'occasion des assemblées générales des sociétés nautiques de Petit Méjean et de Figuières.

L'implantation de 3 stations de relevage (Figuières, Petit Méjean, Grand Méjean) a été mise en débat, notamment en regard des problématiques de parking. Les stations de relevage sont composées d'une citerne enterrée d'un volume suffisant de façon à pouvoir fonctionner, en cas de panne des pompes ou coupure électrique, sur une autonomie de 2h ce qui laisse le temps aux techniciens de maintenance d'intervenir. (Avec un système d'astreinte 24h/24).

À la fin des travaux, les habitants auront un délai de 2 ans à compter de la mise en service de l'installation pour se connecter. Le secteur étant classé en zone assainissement collectif au PLU, tous les habitants et donc même ceux qui ne sont pas directement riverains d'une voie publique devront se connecter via un réseau privé (ces travaux restant à la charge du pétitionnaire). Les frais de raccordements seront sur le domaine privé à leurs charges. Le prix de la connexion au réseau reste forfaitaire et devrait se situer aux alentours de 1300 euros HT. Les problèmes de circulation, compte tenu de l'étroitesse des voies, ont été abordés et l'éventualité d'ouvrir la piste DFCI de grand Méjean a été évoquée (la remise en état devrait se faire avant l'été 2011). Dans tous les cas, l'accès piéton ainsi que l'accès secours seront maintenus en permanence. Les travaux seront suspendus en période estivale et les horaires adaptés au contexte résidentiel. Le planning et le phasage de ces travaux vous sera communiqué très prochainement.



>> Qualité des eaux de baignade

La commune d'Ensues la Redonne dispose d'un environnement maritime et terrestre exceptionnel. La qualité des eaux de baignade est donc une priorité. Afin d'améliorer sa gestion et par anticipation sur la réglementation entrée en vigueur l'an dernier, la commune a confié à l'ingénierie de la Société des Eaux de Marseille et au bureau d'études CREOCEAN, l'étude des profils de baignade de ses deux plages. Véritable tableau de bord de suivi de la qualité des eaux de baignade, cette étude propose un mode de gestion permettant un meilleur contrôle et une forte réactivité en cas de pollution. De plus, la commune, grâce au concours de l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, met l'accent sur l'entretien des plages et des ports avec un ramassage quotidien des macros déchets en haute saison pour le confort de ses usagers. Notre action a été portée en exemple lors du dernier colloque national qui s'est tenu à ce sujet à Cassis le 07 Juin.

Moment important pour notre petite commune où le Maire Michel ILLAC a pu démontrer que même les petites villes peuvent avoir une action forte en matière de surveillance des plages et d'environnement. Notre expérience a été saluée car il faut savoir qu'à ce jour de nombreuses communes n'ont encore rien engagé à ce sujet.



Donc des eaux de baignades désormais plus surveillées, ce qui est un gage de sécurité sanitaire mais peut aussi engendrer quelques restrictions passagères en cas de risque décelé. "C'est dans l'esprit d'une certification que cette démarche qualité des eaux de baignade a été développée" nous précise Frédéric Ounanian, Adjoint à l'Environnement. Vous pouvez télécharger les fiches synthétiques des profils des eaux de baignade de la commune et les contrôles sanitaires des plages de La Redonne et Figuières sur le site de la ville : www.mairie-ensues.fr





>> Cérémonie du 8 mai : tradition respectée

C'est avec beaucoup d'émotions que les "récipiendaires", comme on les appelle, ont été dignement décorés ce 8 mai 2011 sur le parvis de l'Hôtel de ville. 66 ans après, les souvenirs sont toujours présents et le devoir de mémoire reste une valeur à laquelle les anciens combattants et la municipalité sont très attachés. Le long cortège s'est dirigé sous un soleil de plomb jusqu'au monument aux morts où les discours rendant hommage aux combattants et victimes de la seconde guerre mondiale ont laissé place au recueillement.

>> Le boulo-drome fait le plein pour le vide grenier

Les années se suivent et le traditionnel vide-grenier de Printemps organisé par la Municipalité connaît toujours un franc succès. Dès 7 h du matin, les exposants furent accueillis et guidés vers leur place et ce sont près de 300 exposants qui ont proposé aux amateurs de bonnes affaires et aux chineurs en tous genres, une variété impressionnante d'articles (décorations, livres, jouets, vêtements et objets de collections...) De quoi satisfaire l'envie de chacun.

Les enfants venus avec leurs parents, s'en donnaient à cœur joie en fouillant dans les déballages de jouets avant de repartir avec un "trésor" à portée de leur budget. Cette journée s'est déroulée sous un beau soleil. Elle devient d'année en année de plus en plus importante, aussi bien en nombre d'inscrits et qu'en nombre de visiteurs. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le vide grenier d'automne qui se tiendra au village le 18 septembre prochain.



>> Un 18 Juin de mémoire pour les plus jeunes

Une présence d'élèves de l'école élémentaire accompagnés par leur professeur, entonnant la Marseillaise et le chant des partisans en ce samedi matin où il n'y a pas classe, bel exemple de ce devoir de mémoire... Après un rappel des faits de ce célèbre appel, par M. Jourdain, président des anciens combattants, M. le Maire évoquait avec émotion les témoignages de cette période de l'histoire de notre pays. Il aurait fêté ses 98 ans cet été, hélas Abel PRETI vient de nous quitter, il y a quelques jours. Participant actif à cette résistance organisée, c'est encore un peu de cette mémoire vivante qui s'en va... En conclusion, l'annonce des prochains travaux de réhabilitation du bâtiment de la poste et de la place, "Place des Martyrs de Charleval", lieu symbolique de cette Résistance, était accueillie par les applaudissements du public.



>> Quand chant Gospel rime avec Solidarité

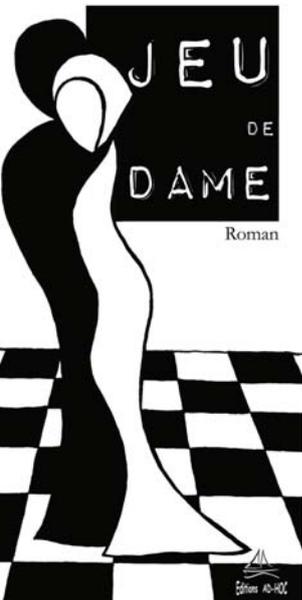
Une église presque pleine pour accueillir le Chœur Gospel de Provence qui a su faire passer un très bon moment et surtout transmettre son enthousiasme pour ce chant. Des chants pour la plupart très connus dont le public n'a pas hésité à reprendre les refrains à l'invitation des 10 choristes. Rappelons que cette soirée était aussi organisée pour aider la paroisse dans le financement des peintures du plafond de l'église après la récente réfection de la toiture par la municipalité.



>> Nouveau roman pour Michèle Olive

Jeu de Dame est le deuxième roman de Michèle OLIVE. Son premier ouvrage, Le Tablier Dénoué, (éditions Elzévir) remporta le Prix du Livre de Provence 2010. Dans ce nouvel opus, elle nous entraîne au Sénégal, dans le sillage de Nathalie, une femme déçue au tournant de sa vie. L'Afrique lui réserve bien des surprises, en particulier sa rencontre avec Cher, jeune étudiant sénégalais. Vacances exotiques ou parcours initiatique ? Un roman qui transforme un coup de tête en coup de cœur.

Michèle
OLIVE



>> Avec la fête de la Musique, l'été est lancé !

Un ciel étoilé, une température des plus clémentes, tous les ingrédients d'une belle soirée d'été étaient réunis au boulo-drome pour cette fête de la Musique qui, malgré sa programmation en semaine, aura attiré près de 500 personnes. Sur scène, l'orchestre Méphisto a proposé un spectacle digne des grandes comédies musicales permettant à chacun de chanter et danser jusque tard dans la nuit. La qualité des tenues de scène, sublimes et sexy juste ce qu'il faut, des décors scéniques lumineux à la pointe des dernières technologies, les témoignages ont été unanimes : "Cet orchestre est génial, quel show !, "j'ai rarement vu un spectacle musical de cette qualité"... Les différents chanteurs et chanteuses ont su démontrer, au-delà de la qualité de leurs chants, une réelle complicité et une belle symbiose avec les musiciens du groupe. Un plaisir partagé par les spectateurs à en voir le niveau sonore de l'applaudimètre.





>> Le programme de logements des Coullins dévoilé

Ce sont plus d'une cent personnes qui ont répondu à l'invitation de la Municipalité en cette fin Mai dans la nouvelle salle des mariages pleine à craquer. Il faut dire que l'attente d'une offre de logements est forte sur notre commune qui n'a plus réalisé de programme depuis plus de 20 ans avec le lotissement de Chantegrive.

Lors de cette réunion publique l'ensemble des familles de la commune, pour qui la question du logement reste une problématique essentielle, toutes générations confondues, était présente même si les jeunes étaient les plus nombreux.



La Municipalité a donc présenté en avant-première le programme de logements envisagé sur le secteur des Coullins. Pour rappel, ce secteur se situe à l'entrée ouest de la commune entre l'école élémentaire Frédéric Mistral et les premières maisons du village (face au centre commercial). En préambule, M. le Maire a d'ailleurs tenu à rappeler que le projet ne pouvait pas être dissocié du réaménagement de l'entrée Ouest de la ville et a commenté

les divers aménagements qui allaient être réalisés ou en cours (Un rond-point au croisement du Rouet, des parkings, le centre de secours, la salle de la culture et des festivités, la salle de gym, les contre-allées....) Il rappelait aussi l'historique de ce projet d'aménagement sur ce secteur qui était inscrit dans le Plan local d'Urbanisme de la commune validé en juin 2007 et l'obligation faite par la loi SRU.



Monsieur le Maire donnait ensuite la parole aux représentants du groupe Bouygues Immobilier qui est l'aménageur privé avec qui le propriétaire du terrain est en compromis de vente. C'est donc avec eux que la Municipalité négocie ce programme de logements des Coullins depuis bientôt 2 ans, temps qui peut paraître long mais nécessaire pour négocier un programme de qualité qui s'insère bien dans le paysage et respecte le cadre de vie. Il sera réalisé sous forme de Plan d'Aménagement d'Ensemble en deux tranches qui sera approuvé par le conseil municipal et ensuite par le conseil communautaire.

Ce dispositif permettra à la commune de bénéficier de participations pour financer les aménagements et les équipements liés à cet apport nouveau de population. Une première tranche comprendra 82 logements dont 19 accessibles pour tous (logements sociaux), le reste en accession à la propriété, mixant petites villas et bâtiments de 2 étages. Cette première tranche réservera le foncier pour accueillir un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et une Résidence Senior... dès que les agréments seront obtenus auprès du Conseil Général et de la Préfecture.

M. Malot, l'architecte du projet, accompagné de M. Alary, directeur régional de Bouygues Immobilier ont tour à tour détaillé le projet insistant sur le soin apporté à son intégration paysagère, à la mixité des types de logements proposés, et aux solutions apportées sur l'accès routier et la quantité de parkings.

Des explications rassurantes notamment sur le plan de la préservation du cadre de vie de la commune, et sur l'environnement en cette entrée de commune. Puis est venu le temps des échanges avec la salle et les questions ont fusé...





Quel sera le traitement énergétique ?

L'ensemble sera réalisé en classe BBC Bâtiment Basse Consommation et des équipements d'économies d'énergie tels que chauffe eau solaire seront privilégiés.

Quelles seront les conditions d'attribution ?

Les conditions d'attribution des logements sociaux seront celles définies par la loi, M. le Maire précisant qu'à Ensues nous aurons des dossiers éligibles et que nous leur donnerons priorité. En ce qui concerne les logements à la vente, la priorité sera faite aux "primo-accédants" mais une répartition sera aussi définie pour répondre à la demande des investisseurs. La priorité sera donnée aux familles de résidents.



Quand va commencer la construction ?

Dans l'hypothèse d'un accord dans les prochains mois, le démarrage des travaux est envisagé en fin 2012 pour une durée de 15 à 18 mois.

Quand va commencer la vente ?

"Dès les dépôts de permis de construire sachant que les ventes se feront sur plan" a précisé le constructeur. Une communication sera faite par la commune en temps utiles.

Quels seront les prix de ces logements ?

Pour les maisons individuelles qui seront des T3 à T5 avec des terrains de 350 à 600 m² il faudra compter entre 250 000 à 270 000 €. Pour les appartements qui seront des T2 à T4 le prix sera compris entre 3300 et 3700 € du m² soit environ pour un T3, 190 à 200 000 €. À noter qu'il n'est pas prévu de réaliser de studios, ce type de logements ne répondant plus au marché actuel.

Quelle participation recevra la commune ?

M. le Maire a donné un montant en cours de négociation d'un montant minimum de 1,2 millions d'euros qui permettra de financer les équipements de voirie environnants, le financement du terrain qui recevra le centre de loisirs et une participation à sa construction.



Quel sera le mode de gestion de l'EHPAD ?

Cet équipement qui dépend fortement des accords qui seront obtenus par le CG et l'état fera l'objet de décisions définitives à ce moment là, tout est encore envisageable...

Bien d'autres questions ont aussi permis de trouver des réponses, sur le pluvial, les accès, la réalisation des travaux, les équipements paysagers...

Cette première présentation a montré la nécessité de ce programme de logements attendu par la population d'Ensues. Les élus concluaient en donnant rendez-vous pour d'autres réunions publiques qui rythmeront les avancées du projet et donneront des réponses aux questions qui sont encore prématurées à ce jour...



>> Ensues'tival : C'est parti pour la 2^{ème} édition du festival d'été

Vendredi 22 Juillet à 21 h : Tribute U2 avec le groupe Pop Sing U2 : De la musique de légende en ouverture avec les plus grands standards du groupe de Rock mythique irlandais ! Un concert géant et Pop Rock à ne surtout... surtout pas manquer !

Samedi 23 Juillet à 21h : Margaux Simone ? Vous ne connaissez pas encore ? Vous découvrirez sous peu... Elle est l'une des révélations de la musique française, qui, après Grégoire et Joyce Jonathan, devient la nouvelle coqueluche du label My Major Company. Son histoire, c'est celle d'un mariage parfait entre ses deux penchants pour la pop anglo-saxonne et les chansons françaises à l'écriture soignée. Entre Sheryl Crow et Zazie, sa guitare n'en finit pas de balancer. Un véritable coup de coeur que nous vous invitons à venir découvrir !

Dimanche 24 Juillet à 18 h : Qui va là ? Voilà Wally. Un drôle de bonhomme qui sème la bonne humeur dans le vaste champ de l'Humour et creuse un sillon à part dans le monde du spectacle. En solo depuis une dizaine d'années, Wally réinvente une forme moderne du music-hall entre humour et chanson dans un style très personnel. Formidable showman, il nous étonne par son art de passer à la moulinette notre quotidien avec décontraction et un humour toujours mâtiné de bon sens. Un spectacle à venir déguster sans modération !

Enfants gratuits jusqu'à 12 ans (mais obligatoirement accompagnés). Au-delà tarif réduit pour enfants de + de 12 ans, étudiants, demandeurs d'emplois, seniors de + de 65 ans, handicapés (sous réserve de présentations de pièces justificatives). Réservations et renseignements auprès de Laurence au 04 42 44 88 88.

>> Restez connectés avec la newsletter de la Ville !

Pour vous tenir informés encore plus régulièrement des dernières informations concernant notre commune, le service communication de la ville lance à partir de la rentrée de septembre sa newsletter électronique. Cette newsletter vous informera des événements et des rendez-vous importants à ne pas rater, mais traitera aussi de l'actualité des réalisations et projets municipaux. Les abonnés la recevront directement dans leur boîte mail. Pour cela, inscrivez-vous en vous rendant sur la page d'accueil du site Internet de la ville : www.mairie-ensues.fr

>> Les journées du Patrimoine à la bibliothèque et à l'hôtel de ville

À l'occasion des journées du Patrimoine, nous vous proposons deux rendez-vous **le samedi 17 septembre** :

- Une rencontre avec des auteurs locaux et régionaux et afin d'aborder une thématique chère à tous, la mer et une exposition de toiles de peinture d'artistes de l'association CHLOE, vous sont proposées à partir de 10h, à la Bibliothèque.

- Nous vous invitons à une journée porte-ouverte de l'Hôtel de Ville, récemment réaménagé, avec des visites libres de 9h à 12h et de 14h30 à 19h. Vous pourrez ainsi découvrir les nouvelles dispositions proposées pour vous faciliter l'accès aux services publics. Au détour de cette excursion vous pourrez venir admirer les toiles de Pascale Bonifacy ainsi que les sculptures de Pierre Germain, tous deux artistes Ensueniens.

À partir de 18h, autour du verre de l'amitié, ce dernier vous proposera une petite démonstration de sculpture, accompagnée par une violoniste talentueuse de la commune, en la personne de Lison Boissière.



>> La régie scolaire se modernise

Finis les tickets de cantine et les cartes de garderie :

Dans une volonté de modernisation et de simplification du service public, le fonctionnement de la régie des cantines et de l'accueil périscolaire va subir des modifications dès la rentrée de septembre. Désormais, les familles bénéficiant de ces 2 services seront facturées en post-paiement en fonction de la présence de leurs enfants à la cantine le midi et à la garderie du matin. Il n'est donc plus nécessaire pour les parents de venir à l'hôtel de ville pour acheter des tickets de cantine ou des cartes de garderie. Seule l'inscription de l'enfant reste obligatoire et quotidienne.

L'ensemble des pièces constitutives du dossier d'inscription sont téléchargeables sur le site de la ville www.mairie-ensues.fr à la rubrique Votre quotidien > Restauration scolaire.

La facture vous est transmise par courrier :

La facturation de ces 2 services se fera à posteriori en fonction du pointage des enfants inscrits. Le paiement vous sera réclamé sur factures transmises par courrier chaque mois aux familles. Mais attention, les modalités d'inscription restent identiques.

Il est important de noter que s'il vous reste des tickets de cantine ou des cartes de garderie à l'issue de l'année scolaire, ceux-ci restent valables pour les premiers jours de la rentrée de septembre et jusqu'à épuisement du stock et seront bien entendu déduits des frais qui vous seront ultérieurement réclamés. Les modes de paiement restent identiques :

La liberté vous est laissée de régler sous forme de prélèvement bancaire, en liquide ou par chèque au guichet de l'hôtel de ville. Pour les familles qui souhaitent fonctionner sous forme de prélèvement bancaire, les dossiers de demandes sont à constituer avant le 20 juillet pour un démarrage le 1^{er} jour de la rentrée. Par ailleurs, les parents ayant déjà constitué un dossier de prélèvement et qui doivent inscrire un enfant supplémentaire à la cantine devront absolument le signaler au service de la régie cantine, afin de compléter leur dossier.

Les nouveaux horaires du service :

Pour rappel, les horaires d'ouverture du service sont les suivantes à partir du 1^{er} septembre :

- le mardi et jeudi de 7h30* à 12h et de 13h30 à 17h
- le mercredi de 8h30 à 12h
- le vendredi de 7h30* à 12h

* De 7h30 à 8h30, l'accès au service se fera par la rampe située côté Avenue Général Monsabert.

JUILLET

SAMEDI 2

Fête de fin de saison du Koala volley Ball

DIMANCHE 3

Concours de pétanque organisé par "Ensuès Autrement" au boulodrome

DU 4 AU 8

- Stage de Hand-Ball au gymnase
- Stage de judo au Dojo

SAMEDI 9

Concours de pétanque au boulodrome*

DU 11 AU 15

Stage de judo au Dojo

MERCREDI 13

Bal de la fête nationale sur le parvis de l'Hôtel de Ville

JEUDI 14

Commémoration de la Fête Nationale

SAMEDI 16

Concours de pétanque au boulodrome*

VENDREDI 22

Collecte du Don du sang au foyer socioculturel de 15h à 19h30

DU 22 AU 24

Ensuès'tival au gymnase :

- Vendredi 22 // tribute U2
- Samedi 23 // Margaux Simone
- Dimanche 24 // Wally

SAMEDI 23

Concours de pétanque au boulodrome*

AOÛT

DU 1^{ER} AU 7

Fête des Calanques par l'AIEJE à la Redonne

SAMEDI 6

Concours de pétanque au boulodrome*

JEUDI 11

Raid Littoral 13 au port de la Redonne

SAMEDI 20

Concours de pétanque au boulodrome*

DU 22 AU 27

Stage de Hand-Ball au gymnase

SAMEDI 27

Concours de pétanque au boulodrome*

DIMANCHE 28

Commémoration de la Libération du Village

DU 29 AU 2 SEPTEMBRE

Stage de Hand-Ball au gymnase

Stage de danse par "Le Masque et le Chausson"

Stage de judo au Dojo

SEPTEMBRE

SAMEDI 03

- Concours de pétanque au boulodrome*
- Journée des bénévoles au boulodrome

DIMANCHE 11

Forum des associations sur le parvis de l'Hôtel de Ville

SAMEDI 17

Journée du Patrimoine :

- Rencontre littéraire et exposition de peinture le matin à la bibliothèque
- Journée porte ouverte à l'hôtel de ville avec : inauguration du nouvel espace d'accueil, exposition de peintures et de sculptures et performance artistique à 18h

DIMANCHE 18

Vide grenier d'automne au village de 9h à 17h

SAMEDI 24

- Cross des Virades de l'espoir par le Souffle c'est la Vie
- Concours de pétanque au boulodrome*

OCTOBRE

SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2

Exposition des Scrapbookeuses d'Ensuès au foyer du Gymnase

JEUDI 6

Conseil Municipal à 18h30 dans la salle des Mariages

SAMEDI 15

- Spectacle hommage à Georges Brassens par le Foyer Rural au foyer socioculturel;
- Sortie au CEA de Cadarache dans le cadre de la fête de la Science (*sur inscriptions*)

DU 24 AU 28

- Stage de Hand-Ball au gymnase
- Stage de gymnastique dans la salle de gym agrès
- Stage Multisports

SAMEDI 29

Collecte du Don du sang au foyer socioculturel de 8h à 13h

* Par l'association Droit au Bouchon

>> L'escale italienne a ouvert ses portes

Au cœur du Centre commercial des 13 Saouques, Mme et M. Pascuzzi vont partager leur passion pour l'Italie et vous font découvrir la richesse de la gastronomie italienne avec toutes sortes de produits dénichés chez de petits producteurs italiens. Épicerie fine, fromages, charcuterie, pâtes fraîches, plats cuisinés à emporter, plateaux apéros, ils proposent même la possibilité de livrer à domicile (bien pratique avec un paiement par cartes accepté). N'hésitez donc pas à leur rendre visite (ouverture du lundi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 20h et le dimanche de 7h à 13h). tél. : 06 08 70 09 59



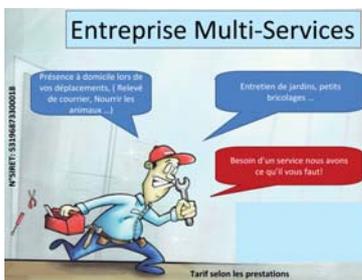
>> Changement de propriétaire à l'épicerie du village

Du nouveau au centre du village, avec l'arrivée de M. et Mme Rossignol à «l'Épicerie du Village», anciennement magasin Ratatouille. Françoise et Jean-Pierre vous y accueillent chaleureusement et vous propose un large choix de produits d'alimentation avec notamment un arrivage journalier de fruits et légumes de pays. Des poulets rôtis fermiers sont aussi proposés le mercredi, samedi, et dimanche. Possibilité de livraison gratuite à domicile en passant commande au 04 42 42 80 92. L'épicerie est ouverte tous les jours de 9h à 13h et 16h30 à 20h.



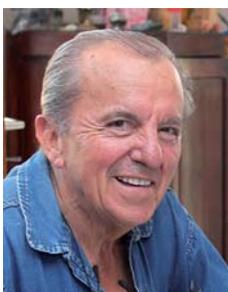
>> Multi-Services

Nouveau sur la commune, Multi-services réalise pour vous tous types de prestations à domicile dans les domaines de l'entretien de jardins, des petites réparations et du bricolage. Un service d'intervention lors d'absences de votre domicile est également proposé (relevé de courrier, nourriture d'animaux...). Pour plus de renseignements, merci d'appeler M. Gomes au 06 26 38 39 27. ou par mail armenio.gomes@free.fr



>> Dédé vient de nous quitter

La maladie qu'il avait su dissimuler jusqu'aux derniers jours l'a emporté dans sa 73^{ème} année. André Tolinos plus connu sous le nom de "Dédé" tout le monde le connaissait, promeneur assidu en compagnie d'Éliot, son chien fidèle, il arpentaient le village ... La guerre d'Algérie, passage marquant de sa vie, il l'avait un peu oubliée depuis sa retraite où il s'adonnait avec passion au jardinage.



NAISSANCES

- 12/03 Julia TISNE
- 04/04 Charlyne ZAFRAN
- 15/04 Louna POUPKOFF
- 17/04 Maverick DARGENTOLLE
- 25/04 Chloé MONGINET
- 28/04 Lisa BERLAND
- 28/04 Mathias ALTAIRAC
- 04/05 Sarah LAFORGE
- 11/05 Noé CASTEL
- 20/05 Maxim ARNAUD
- 01/06 Maëva MARY
- 05/06 Candice CALDORA BERANGER
- 06/06 Lisa CARRERE
- 06/06 Clémence OLIVE

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

Si vous résidez sur la commune et que la naissance de votre enfant n'apparaît pas dans cette rubrique, merci d'en informer le service état-civil.



Chloé



Julia



Noé

PARRAINAGE RÉPUBLICAIN

11/06 Romane MARSOTTI et Baptiste MARSOTTI

MARIAGES

- 15/04 CAMMILLERI Mickaël / FAMBUENA Élodie
- 30/04 COOPER Terence / YU Cui
- 07/05 ISNARD Didier / NDOMBI Christiane
- 21/05 ADJIMI Eddy / HADDJERI Nassima
- 21/05 ROUSSEL Thomas / DUMONT Perrine
- 28/05 BOSSUYT Sylvain / VERNEIN Nathalie
- 04/06 SAVARY Emmanuel / CHIMOT Karyne
- 11/06 MARGAILLAN Laurent / GARNIER Nathalie
- 18/06 TISSIER Julien / BOUKOULT Sabrina
- 21/06 NIER Patrice / LAPLANE Catherine

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

- 12/04 André TOLINOS
- 23/04 Sylvie CARPA
- 25/05 Jeanne FAURE
- 28/05 Abel PRETI
- 14/06 Marius CUCCURULLO
- 14/06 Joël MELI

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

Un bilan de Mi-Mandat conforme aux engagements...

Vous êtes nombreux à réaliser et apprécier le réel développement de la commune, que ce soit par la mise en service de nouveaux équipements, par l'entretien du patrimoine bâti, l'entretien et la réfection des voiries, le développement et l'adaptation des services, un bon niveau d'activités dans tous les domaines... Alors bien sûr, il y aura toujours quelques personnes qui ne veulent pas voir ou qui ne voient pas bien, peut-être pourrait-on leur conseiller de consulter un ophtalmo ? En tous cas les faits sont là, nous réalisons le programme sur lequel vous nous avez accordé votre confiance à un rythme normal souvent lié aux démarches préalables, telles que l'acquisition du foncier nécessaire, l'obtention de finances, la consultation et la concertation, le montage administratifs et technique des dossiers...

Oui nous obtenons de nos partenaires de forts soutiens sur les projets que nous leur présentons et c'est grâce à cette confiance et ces aides financières que nous respectons aussi l'engagement important de ne pas augmenter les impôts locaux. Merci à certains de rappeler que ces taux sont élevés comparés à certaines communes voisines, mais il aurait été honnête de préciser que ce niveau de taux a été atteint avant 2008 et que depuis 4 années budgétaires il reste inchangé... Bien sûr nous ne sommes qu'à mi-mandat et il est bien normal de ne pas avoir réalisé en 3 ans la globalité de notre programme d'actions de 6 ans, alors patience... Le moment venu le bilan sera fait. Oui nous pouvons dire que nous avons un bilan de mi-mandat conforme à nos engagements vous en conviendrez.

"Gauche plurielle - Société civile"

Conflits en tous genres à la mairie !

Élus, agents municipaux... tous y passent ! Résultats : d'autorité, le Maire exclut son adjointe à l'Éducation et la démet de ses fonctions. Le 07 juin le personnel municipal manifeste son ras le bol devant l'Hôtel de Ville : non remplacement du personnel parti à la retraite ou muté, sous-effectif des services, augmentation des contrats précaires, recours aux entreprises privées au détriment du service public, pouvoir d'achat en baisse, ambiance de travail lourde (pression forte, contrôles tous azimuts, absence de confiance et d'écoute) sont autant de griefs à l'encontre du Directeur Général des Services et du Maire. Ainsi, Michel Illac chante de la concertation, de la négociation et du dialogue est à l'origine du premier mouvement social d'envergure sur notre commune. De quoi en étonner plus d'un ! Pendant ce temps, les projets structurants que nous avons laissés

prêts à réaliser avancement, hélas eux aussi cahin caha. Un nouveau quartier, "Les Coullins", va se créer près de l'école primaire. Pour cette réalisation une fois de plus, la méthode de M. Illac déçoit. Pour notre part, nous adhérons au projet de la précédente municipalité, basé sur un partenariat public /privé équitable. Ce n'est pas le cas de celui retouché par M. Illac. Le Maire manque de vigilance vis-à-vis du promoteur Bouygues et annonce : 82 habitations dont 19 à loyer soit disant modéré (700 €/mois hors charges !), le reste en accession à la propriété pour la coquette somme de 270 000 € sur 300 m² de terrain. Ces prix sont beaucoup trop élevés ! Nous, nous sommes partisans d'une vraie politique sociale.

Groupe d'opposition "Confiance en l'Avenir"

Le projet de Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de la zone des Coullins a été présenté et de nombreuses questions demeurent sans réponses sur ses modalités de réalisations. Sur les 19 logements locatifs de la première tranche, un très grand nombre sera réservé à la Préfecture et au Conseil Général pour des familles prioritaires. Il ne restera donc que très peu de logements pour notre commune (3 ou 4 peut-être) et nous sommes inquiets sur les critères d'attributions. Nous souhaitons aussi plus d'exigence envers les normes de Haute Qualité Environnementale des constructions. Une participation globale de l'aménageur Bouygues de 1.200 000 € de travaux est prévue selon l'avancement du programme des constructions, mais nous doutons qu'un tel montant puisse couvrir tous les aménagements nécessaires liés à ce P.A.E. En effet, il y aura d'importants travaux à réaliser, dont la création de nouvelles voies de circulation et de parkings publics, ainsi

que des acquisitions foncières, dont le montant risque fort de dépasser la participation allouée... Par qui seront financés les bâtiments des 2 établissements pour personnes âgées (un EHPAD et une résidence), qui en assurera la gestion, la sécurité, et dans quelles conditions ? Y aura-t-il un nouveau gros emprunt pour financer tout cela, remboursable aussi par les contribuables dès 2014, après les élections ? Il est vrai que notre municipalité n'a pas l'expérience pour gérer ce type de dossier, ce qui l'amène à accepter les propositions de l'Aménageur. Diverses décisions ont été prises sans aucun chiffrage, et toutes ces inconnues risquent de nous laisser de nombreuses surprises financières.

Roger Barrachin

Les 22, 23 et 24 Juillet

ENSQUES'TIVAL

POP SINGS U2
Musique de légende



Margaux SIMONE
Chanson nouvelle scène



WALLY
Humour

